

BURKINA FASO

.....  
*Unité Progrès Justice*  
.....

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique  
et de l'Innovation (M.E.S.R.S.I)

.....  
Université Polytechnique de Bobo (U.P.B)

.....  
Institut du Développement Rural (I.D.R)



## MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Présenté en vue de l'obtention du

## DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION : Sociologie et Economie Rurales

### THEME

*Impacts de l'orpaillage sur la production  
cotonnière : cas du Sud-Ouest du Burkina Faso*

Présenté et soutenu par : Abdoul Kader NAMA

Directeur de Mémoire : Dr Jacques NACOULMA

Maître de stage : M. Gaspard VOGNAN

Juillet 2016

# SOMMAIRE

DEDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES CARTES.....	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vi
RESUME .....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
CHAPITRE I : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....	4
CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES .....	15
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION.....	21
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	37
ANNEXES .....	I
TABLE DES MATIERES.....	X

*A mon père, monsieur Amadou NAMA*

*A mon oncle, monsieur Micailou NAMA*

*A ma chère grande mère, madame NAMA DEMBO*

*Vous qui représentez pour moi le symbole de la bonté par excellence,*

*Vous qui êtes pour moi une source de tendresse et l'exemple du dévouement,*

*Vous qui n'avez jamais cessé de m'encourager et de prier pour moi,*

*Vos prières et vos bénédictions m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études.*

*En reconnaissance de tous les sacrifices que vous n'avez cessés de consentir pour moi depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte,*

*Je vous dédie ce travail, témoignage de mon profond amour.*

*Puisse Dieu, le tout puissant, vous préserver et vous accorder santé et longévité afin que vous puissiez enfin goûter aux fruits de votre patience...*

# REMERCIEMENTS

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, nous voici enfin au terme d'un travail de dix (10) mois : dix (10) mois de labeur, d'expériences et de mise en épreuves. L'aboutissement de nos travaux est le fruit du concours de plusieurs personnes que nous ne pourrions citer de façon exhaustive. Certes, nous tenons à exprimer notre gratitude :

- au docteur Déhou DAKUO, directeur de la DDPC. Merci de nous avoir accueillis au sein de votre direction pour notre stage de fin de formation ;
- à monsieur Gaspard VOGNAN, notre maître de stage. Pour votre sacrifice et votre compréhension, pour les qualités scientifiques que vous nous avez inculquées, nous vous disons grand merci ;
- au docteur Jacques NACOULMA, notre directeur de mémoire. Merci d'avoir accepté la direction de ce mémoire et surtout merci pour votre implication dans notre formation à l'IDR ;
- à monsieur Edouard SANOU. Merci de nous avoir proposé ce thème d'actualité ;
- à monsieur Casimir TIANHOUN. Pour votre sens du service rendu, pour votre oreille attentive et pour votre soutien indéfectible, veuillez accepter nos sincères remerciements ;
- à monsieur Issaka OUEDRAOGO de la DDPC. Merci pour votre accompagnement ;
- à monsieur Dieudonné TRAORE, chef de la Région Cotonnière de Diébougou. Merci de nous avoir mis dans des conditions adéquates de travail lors de notre phase de collecte des données ;
- à messieurs BADO, BAMBARA et TRAORE, respectivement CC de Dano, ATC de Dano et ATC de Bondigui. Merci pour cette aide précieuse que vous nous avez apporté ;
- au docteur Boundia THIOMBIANO. Pour votre sens de l'écoute, votre constant soutien, vos précieux conseils et votre accompagnement sans faille, acceptez nos sincères remerciements ;
- à madame Djènèba TAPSOBA. Merci pour votre assistance inconditionnelle ;
- à monsieur Philippe KABORE. Plus qu'un ami, vous êtes aujourd'hui un frère. Merci pour tout ;
- à toute la famille NAMA. Merci d'avoir cru en nos capacités et surtout merci de nous avoir soutenus pendant ces 20 années d'étude. Demeurez bénis ;
- à l'ensemble du corps enseignant de l'IDR. Veuillez trouver en ce travail la fierté d'un devoir dûment accompli. Merci pour toutes ces connaissances reçues ;
- à toute la promotion 2012-2013 de l'IDR. Merci à tous et puisse notre collaboration perdurer ;
- à tous ceux que nous n'avons pu citer individuellement, veuillez trouver en ces lignes l'expression de notre profonde gratitude.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AfDB</b>	:	African Development Bank
<b>AFEMIB</b>	:	Association des Femmes Miniers du Burkina
<b>AICB</b>	:	Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina
<b>APESO</b>	:	Améliorer la Performance Environnementale et Sociale au Burkina Faso
<b>APROCOB</b>	:	Association Professionnelle des sociétés Cotonnières du Burkina
<b>ATC</b>	:	Agent Technique du Coton
<b>BACB</b>	:	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
<b>CAPEP</b>	:	Centre d’Analyse des Politiques Economiques et Sociales
<b>CC</b>	:	Correspondant Coton
<b>CILSS</b>	:	Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
<b>CONAPEM</b>	:	Corporation Nationale des Petits Exploitants Miniers
<b>COPAGEN</b>	:	Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique africain
<b>CSAO</b>	:	Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest
<b>DAGRIS</b>	:	Développement des Agro-Industries du Sud
<b>DGMGC</b>	:	Direction Générale des Mines, de la Géologie et des Carrières
<b>DGPER</b>	:	Direction Générale pour la Promotion de l’Economie Rurale
<b>EBCVM</b>	:	Enquête du Burkina sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>FASO COTON</b>	:	Société Cotonnière du Faso
<b>FASOTEX</b>	:	Société des Textiles du Faso
<b>FILSAH</b>	:	Filature du Sahel

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1</b> : Caractéristiques sociodémographiques de la population d'étude.....	21
<b>Tableau 2</b> : Superficies emblavées des principales spéculations.....	22
<b>Tableau 3</b> : Répartition des exploitations enquêtées suivant le niveau d'équipement.....	23
<b>Tableau 4</b> : Fréquence des membres engagés dans l'orpaillage dans la zone d'étude.....	24
<b>Tableau 5</b> : Productions moyennes avant et avec orpaillage dans la zone d'étude.....	26
<b>Tableau 6</b> : Taux journaliers avant et avec orpaillage dans la zone d'étude.....	27

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique 1</b> : Principales activités concurrentes du coton selon les producteurs.....	23
<b>Graphique 2</b> : Facteurs expliquant la baisse de la production des exploitations cotonnières.....	25
<b>Graphique 3</b> : Facteurs expliquant les baisses de production des GPC selon les producteurs.....	25
<b>Graphique 4</b> : Facteurs expliquant le coût de la main-d'œuvre selon les producteurs.....	28
<b>Graphique 5</b> : Incidences sociales de l'orpaillage selon les producteurs enquêtés.....	28
<b>Graphique 6</b> : Perception des producteurs sur l'avenir du coton dans la zone d'étude.....	29
<b>Graphique 7</b> : Perceptions paysannes sur l'avenir du coton dans chaque village.....	30

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte 1</b> : Carte administrative de la Région du Sud-Ouest.....	15
<b>Carte 2</b> : Localisation des sites d'étude.....	18

## **LISTE DES ANNEXES**

<b>Annexe 1</b> : Liste des sites d'or actifs en 2013 dans le sud-ouest.....	I
<b>Annexe 2</b> : Fiche de collecte des données.....	II
<b>Annexe 3</b> : Guide d'entretien.....	VIII
<b>Annexe 4</b> : Évolution de 2011/12 à 2014/15 des principaux indicateurs de la production de coton de la Région Cotonnière de Diébougou.....	IX

## RESUME

Deuxième produit d'exportation du Burkina Faso après l'or, le coton constitue un secteur stratégique de lutte contre la pauvreté dans ce pays. De plus, il contribue à la sécurité alimentaire et occupe une place importante dans les recettes d'exportation du pays. Cependant, en plus du fait que cette culture est exigeante en main d'œuvre, elle doit aujourd'hui faire face à la prolifération des activités d'orpaillage : lesquelles activités attireraient la frange la plus jeune et la plus dynamique de la population. C'est dans ce contexte de compétition entre le coton et l'orpaillage autour de la main d'œuvre rurale que s'est inscrite la présente étude qui avait pour objectif général d'évaluer l'influence de l'orpaillage sur la production cotonnière dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. Pour mieux appréhender ce phénomène, une enquête a été réalisée auprès de cent soixante-cinq (165) producteurs choisis de façon aléatoire dans trois villages de la région du Sud-Ouest. Ces enquêtes individuelles ont été appuyées par des focus groups dans chacun des villages. Les données collectées ont fait l'objet d'analyses descriptives par le biais du logiciel IBM-SPSS V20. Au terme de nos analyses, il s'est avéré que l'orpaillage a entraîné une diminution de la disponibilité de la main-d'œuvre agricole dans la zone d'étude. Les conséquences de cette faible disponibilité de la main d'œuvre agricole sont (i) une baisse de la production moyenne de coton de 17%, (ii) une hausse du coût moyen de la main-d'œuvre de 223% environ et par conséquent, (iii) une baisse de la rentabilité des exploitations cotonnières. Alors que 98% des enquêtés reconnaissent que l'orpaillage est la principale activité concurrente du coton, voire qu'elle menace l'avenir du coton dans cette zone, la totalité des enquêtés reconnaissent ses répercussions néfastes sur le plan social.

**Mots clés** : Orpaillage, Main-d'œuvre, Production cotonnière, Sud-Ouest, Burkina Faso

## ABSTRACT

Second export product of Burkina Faso after gold, cotton constitutes a strategic sector in the struggle against poverty in this country. Moreover, it contributes to food safety and occupies an important place in the export incomings of the country. However, besides the fact that this crop requires much labour, it must face today the proliferation of gold washing activities which would attract the youngest and most dynamic fringe of the population. It is in this context of competition between cotton and gold washing around the rural labour that was registered the present study which had as a general objective to evaluate the influence of gold washing on the cotton production in the South-West of Burkina Faso. To better grasp this phenomenon, a survey was realised with 165 producers in three villages in the South-West area. Those individual surveys were backed up by some focus groups. Descriptive analyses were made with the collected data via the software IBM-SPSS V20. After analysis, it was proved that gold washing led to a reduction of the agricultural labour. The consequences of this low agricultural labour availability are (i) a 17% fall of the average production, (ii) a rise in the average cost of labour at about 223%, and therefore (iii) a drop in cotton exploitation profitability. While 98% of the surveyed people recognise that gold washing is the main competing activity of cotton, or even threatens the future of cotton in this area, all of the surveyed producers recognise its harmful effects at the social level.

**Keywords:** Gold washing, Labour, Cotton production, South-west, Burkina Faso.



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Culture pratiquée à l'échelle mondiale, le coton est une source de revenus pour bon nombre de nations dans le monde et contribue à la sécurité alimentaire dans les zones rurales des pays du sud, notamment ceux africains, asiatiques et latino-américains (CAMARA, 2013). Cette culture fournit non seulement des fibres pour l'industrie textile, mais également des graines pour les unités de transformation des oléagineux. En outre, le coton-fibre est réputé pour sa place dans les échanges internationaux car impliquant plus de 150 nations dans les exportations et les importations de ce produit (CAMARA, 2013). Pour ce qui est de l'Afrique en général, la production du coton est d'un enjeu incontestable pour la stabilité macroéconomique et sociale puisqu'il est l'un des rares produits pour lequel la part de l'Afrique dans les exportations mondiales a augmenté au cours des vingt dernières années (GOREUX et MACRAE, 2003). Ainsi, cette culture constitue la principale source de revenus monétaires dans plusieurs pays de la sous-région : c'est le cas par exemple au Mali où le coton apporte 45 à 65% des recettes d'exportation ; au Bénin où il représente plus de 30% des recettes d'exportation (ZAGBAÏ *et al.*, 2006) et au Burkina Faso où il est le deuxième produit d'exportation, comptant pour environ 18% des exportations de marchandises (Fonds Monétaire International, 2014).

Principale culture de rente du Burkina Faso, le coton occupe environ 250 000 exploitations, fait vivre 3 à 4 millions de personnes et mobilise de nombreux autres secteurs qui bénéficient de ses effets induits. Les recettes directes générées par cette filière sont estimées entre 115 et 160 milliards de FCFA par an et selon les campagnes agricoles (Site de recherche des informations socioéconomiques de la production cotonnière au Burkina Faso, 2016). Ces revenus stimulent la consommation intérieure et l'État en tire profit à travers la perception d'impôts et de taxes. Par ailleurs, le coton constitue une locomotive pour les cultures céréalières et par conséquent représente une alternative pour l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays (CSAO-CILSS, 2008). Compte tenu de son importante place dans les recettes d'exportations du pays, le coton est communément désigné comme étant « l'or blanc » du Burkina Faso.

Toutefois, en dépit du fait que la production cotonnière soit relativement bien organisée au plan interne, elle demeure soumise à l'influence d'un ensemble de facteurs qui sont principalement le coût élevé des intrants, le faible niveau d'équipements, l'insuffisance de subventions, la fluctuation des prix et les changements climatiques. Une contrainte majeure s'est aujourd'hui greffée à celles énumérées : il s'agit du boom aurifère. En effet, le secteur aurifère a connu un grand essor depuis les années 2000, si bien qu'en 2009, l'or a supplanté le coton au rang de premier bien d'exportation en rapportant près de 180 milliards de FCFA la même année (APESO, 2014). Ce dynamisme a conduit le pays au rang de 4<sup>ème</sup> producteur d'or du continent en 2012 (APESO, 2014).

Ainsi, MARADAN *et al.* (2011) notent que la part de l'or dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est croissante et avoisine 4% si les activités informelles sont prises en compte ; 2 à 2,5% sinon. De même, selon le Ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie (2015), de l'année 2008 à celle 2014, l'exploitation de l'or a permis au Burkina Faso d'engranger des recettes d'environ 696 milliards de francs CFA. Mais à côté de ces revenus générés par l'or, figure une « plaie » qui gangrène le secteur aurifère au Burkina Faso : l'orpaillage.

Activité non planifiée avec des exploitants artisanaux qui passent d'un site à l'autre, sans connaissance préalable de la ressource, et utilisant des techniques rudimentaires et des moyens manuels notamment pour l'extraction ; l'orpaillage tel qu'il est pratiqué actuellement est bien connu pour ses impacts négatifs sur l'environnement, la santé, l'hygiène et le social. Mis à part ces quatre aspects qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études scientifiques, figure un aspect crucial mais qui demeure à ces jours superficiellement abordé : il s'agit de l'impact de l'orpaillage sur la production agricole en générale. Plus spécifiquement, l'impact de l'exploitation artisanale du métal jaune sur la production de l'or blanc qui, pourtant occupe une place stratégique dans notre tissu économique et social, demeure jusqu'à l'heure actuelle non abordé. Pourtant, vu que le nombre d'exploitations cotonnières représente environ 30% de la population du Burkina Faso, vu que le coton génère environ 60% des revenus des exploitations agricoles, et dans la mesure où il se présente comme une alternative pour le pays en matière de sécurité alimentaire, alors il serait judicieux de porter un regard critique quant au devenir de la production cotonnière dans ce contexte d'orpaillage grandissant.

D'une manière générale, l'orpaillage attire de plus en plus de jeunes qui, pour raison de pauvreté, se déplacent de site d'orpaillage en site d'orpaillage dans l'espoir d'un lendemain meilleur. En admettant d'une part, qu'il attire la frange la plus jeune et la plus dynamique de la population, et d'autre part, si l'on considère le caractère extensif et le faible niveau d'équipements des exploitations cotonnières, il s'avère donc nécessaire de réfléchir sur la question de la viabilité du coton dans un tel contexte. Ainsi, serait-il primordial de savoir si l'orpaillage impacte réellement la production cotonnière en elle-même. Aurait-il une influence sur la disponibilité de la main-d'œuvre ? L'orpaillage pèse-t-il sur la rentabilité des exploitations productrices de coton ? Quel devenir pour le coton si l'orpaillage prend davantage de l'ampleur ? Ce sont là autant de questions qui justifient la présente étude que nous avons conduite sous le thème : « Impacts de l'orpaillage sur la production cotonnière : cas du Sud-Ouest du Burkina Faso ».

L'objectif général de cette étude a été d'évaluer l'influence de l'orpaillage sur la production cotonnière dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. De façon spécifique, il s'est agi pour nous :

- de déterminer l'effet de l'orpaillage sur la disponibilité de la main-d'œuvre ;

- d'évaluer l'impact de l'orpaillage sur la production de coton ;
- et d'évaluer l'incidence de l'orpaillage sur la rentabilité financière des exploitations cotonnières.

Sur la base de notre objectif général, nous avons supposé de manière globale que les activités d'orpaillage constituent un risque pour la production de coton. Egalement, conformément à nos objectifs spécifiques de recherche, nous avons travaillé sur la base des hypothèses secondaires suivantes :

- l'orpaillage entraîne une diminution de la main-d'œuvre agricole ;
- l'orpaillage engendre une réduction des productions de coton ;
- l'orpaillage affecte négativement la rentabilité financière des exploitations cotonnières.

L'étude ainsi réalisée présente des intérêts à plusieurs échelles. Tout d'abord en tant qu'auteur, cette étude nous a permis de renforcer notre champ de connaissances sur le monde rural en général et sur la production cotonnière en particulier. Ensuite pour la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX), cette étude a permis de mieux cerner « la menace » que représente l'orpaillage pour la production cotonnière. Elle lui a également permis d'avoir une vue d'ensemble des perceptions paysannes sur l'orpaillage, et par là, elle pourra prendre les mesures adéquates afin de redynamiser la production cotonnière dans cette zone du pays. Enfin pour la recherche, cette étude fournira une référence pour les études futures sur la thématique. Par conséquent, elle devra permettre de mieux circonscrire la problématique de l'orpaillage dans un pays où plus de 80% de la population vivent de l'agriculture.

La suite de ce document est structurée suivant trois grands chapitres :

- le chapitre 1 porte sur la revue bibliographique ;
- les matériels et les méthodes sont présentés dans le chapitre 2 ;
- et le chapitre 3 présente les résultats et la discussion.

# CHAPITRE I : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

## I.1. Généralités sur la production de coton au Burkina

Le Burkina Faso est un pays qui s'étend sur une superficie de 274 200 km<sup>2</sup> et selon LANKOANDE *et al.* (2011), une partie de cette superficie est quasi inexploitée compte tenu des caractéristiques des sols qui se sont révélées non propices à l'agriculture. La même source révèle que sur le reste des terres se pratique essentiellement l'agriculture qui, rappelons-le, occupe environ 85% de la population active. Ainsi, au total, il est estimé entre 4,4 et 6 millions d'hectares, la superficie des terres emblavées dont les principales cultures sont le sorgho, le mil, le maïs, le riz, l'arachide et le coton, qui aujourd'hui, occupe 10 à 15% des terres cultivables du pays (LANKOANDE *et al.*, 2011).

La production du coton au Burkina Faso a présenté trois grandes tendances entre 1995 et 2013. La période 1995-2000 a été caractérisée par un pic en 1997, soit une production de 334 106 tonnes. La période 2001-2006 a quant à elle été marquée par une croissance accélérée de la production. Cette production a par la suite chuté et a connu d'importantes fluctuations interannuelles sur la période 2007-2013, laquelle période a été caractérisée par la libéralisation effective de la filière coton (OUEDRAOGO *et al.*, 2014).

En outre, il serait important de noter qu'entre 1995 et 2005, la production cotonnière a connu une croissance de plus 257% : ce qui permit au pays de devenir le premier producteur africain de coton (OUEDRAOGO *et al.*, 2014). En marge d'une baisse de la production constatée en 2007, la position du Burkina Faso au rang de premier pays producteur de coton en Afrique a été confortée par une production de 766 220 tonnes de coton graine enregistrée lors de la campagne 2013-2014. Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts et au soutien du gouvernement, mais aussi et surtout à l'ardeur au travail de tous les acteurs de la filière ainsi qu'aux conditions socio-économiques favorables de la campagne 2012-2013 (OUEDRAOGO *et al.*, 2014). Toutefois, selon VOGNAN *et al.* (2002), la forte augmentation de la production observée au cours des dernières campagnes est davantage due à un phénomène d'augmentation des superficies plutôt qu'à une augmentation des rendements, vu que ces derniers ont tendance à stagner.

## I.2. Les différentes zones de production de coton du Burkina Faso

Au Burkina Faso, on distingue trois zones de production et de commercialisation gérées chacune par des sociétés cotonnières différentes. La première est la **zone ouest** avec environ 80% de la production nationale (GUISSOU et ILBOUDO, 2012). Cette zone qui enregistre une superficie emblavée de 502 362 hectares et une production de 584 016 tonnes en 2013 est sous la

charge de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) qui demeure de loin la plus importante société cotonnière du Burkina Faso (OUEDRAOGO et *al.*, 2014). Selon le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (2013), la zone SOFITEX couvre 6 régions et 20 provinces que sont :

- la Région de la Boucle du Mouhoun avec les provinces de la Kossi, des Banwa, du Mouhoun, des Balé, du Nayala et du Sourou ;
- la Région des Hauts-Bassins avec les provinces du Houet, du Tuy, et du Kéné Dougou ;
- la Région des Cascades avec la Comoé et la Léraba ;
- la Région du Sud-Ouest avec le Ioba, la Bougouriba, le Nounbiel et le Poni ;
- la Région du Centre-Ouest avec les provinces du Boulkiemdé, du Sanguié, de la Sissili et du Ziro ;
- et la Région du Nord avec la province du Passoré.

**La zone centre** quant à elle représente environ 7% de la production nationale et est gérée par la société Faso Coton (GUISOU et ILBOUDO, 2012). Cette zone comprend 5 régions et 11 provinces. Il s'agit de :

- la Région du Centre-Nord, spécifiquement les provinces du Bam et du Sanmatenga ;
- la Région du Plateau Central avec les provinces de l'Oubritenga, du Kourewéogo et du Ganzourgou ;
- la Région du Centre-Est avec les provinces du Boulgou et du Kouritenga ;
- la Région du Centre-Sud avec les provinces du Zoundwéogo, du Nahouri et du Bazèga ;
- et la Région du Centre avec le Kadiogo.

**Enfin, la zone est** du pays représente environ 12% de la production nationale selon GUISOU et ILBOUDO (2012). Jadis appartenant au groupe français « Développement des Agro-Industries du Sud » (DAGRIS), cette zone est aujourd'hui gérée par la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA). La zone SOCOMA couvre 2 régions et 6 provinces selon le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (2013). Ce sont :

- la Région de l'Est avec les provinces du Gourma, de la Tapoa, de la Gnagna, de la Kompienga et de la Komandjari ;
- et la Région du Centre-Est avec la province du Koulpelogo.

Au total, ce sont 12 régions du Burkina Faso, soit 37 provinces qui sont aujourd'hui engagées dans la production du coton.

### **I.3. Les principaux acteurs de la filière et leurs rôles**

Les principaux acteurs de la filière sont les producteurs, les sociétés cotonnières, la recherche cotonnière, les banques, les autres privés (transporteurs, fournisseurs d'intrants, les huiliers, etc.) et l'État burkinabé qui participe également à la vie de la filière.

#### **I.3.1. Les producteurs de coton**

Les producteurs de coton constituent le premier maillon de la filière car assurant la production du coton graine. De toutes les autres filières agricoles du pays, les producteurs de coton sont reconnus comme étant les mieux organisés en ce sens qu'ils sont structurés de la base au sommet suivant une hiérarchisation rigoureuse.

#### **I.3.2. Les sociétés cotonnières**

Les sociétés cotonnières au Burkina Faso sont au nombre de trois et chacune d'elle gère exclusivement les producteurs de sa zone. Ce sont :

- la SOFITEX qui représente la plus grande société cotonnière du pays car gérant toute la zone ouest, laquelle zone fournit un peu plus de 80% de la production nationale ;
- la SOCOMA à l'est du pays. Celle-ci représente la deuxième plus grande société du pays avec environ 12% de la production nationale ;
- et la société Faso Coton au centre qui est la plus petite société cotonnière du pays, car fournissant environ 8% de la production totale du pays.

D'une manière générale, les différentes fonctions assumées par les sociétés cotonnières sont l'approvisionnement en intrants des producteurs ; l'appui-conseil des producteurs ; l'achat et la collecte du coton graine ; le transport et l'égrenage du coton graine ; et la valorisation des produits finis, à savoir la fibre et les coproduits.

#### **I.3.3. L'Association Professionnelle des sociétés Cotonnières du Burkina**

L'Association Professionnelle des sociétés Cotonnières du Burkina (APROCOB) est constituée par l'ensemble des trois sociétés cotonnières du pays. Elle s'est donnée pour rôles d'assurer tout d'abord la représentation unique des sociétés cotonnières face à l'État, auprès des institutions et auprès des intervenants de la filière ; de défendre ensuite les intérêts professionnels et collectifs des sociétés cotonnières dans le cadre de leurs activités ; et enfin de faciliter la

concertation entre sociétés cotonnières opérant au Burkina Faso en vue d'une gestion professionnelle de la filière.

### **I.3.4. L'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina**

L'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina (AICB) est une association à but non lucratif qui est constituée de l'APROCOB et de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB). Cette association s'est donnée pour mission de gérer la filière. Ainsi, assure-t-elle la fixation du prix d'achat du coton graine aux producteurs et celle du prix de cession des intrants (AGRER, 2007).

### **I.3.5. La recherche cotonnière**

Conduite par l'Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) via le programme coton, la recherche joue un rôle essentiel dans le système de production du coton depuis plus d'une vingtaine d'années (VOGNAN *et al.*, 2002). Ces dernières années, elle a impulsé une dynamique à la production cotonnière à travers l'amélioration variétale, la gestion des ressources naturelles, l'agro-socio-économie et la défense des cultures.

### **I.3.6. Les banques**

Elles interviennent dans la filière par le financement du crédit de campagne et par le financement des investissements industriels. Plus spécifiquement, le financement des campagnes cotonnières se fait chaque année en trois étapes à travers le mécanisme suivant : en amont de la production, un pool bancaire international finance l'approvisionnement en intrants. En aval, un pool bancaire national assure la première tranche de paiement du coton et le pool bancaire international intervient une seconde fois pour le paiement du solde (GUISSOU et ILBOUDO, 2012).

### **I.3.7. Les autres privés**

Les autres privés intervenant dans la filière sont les transporteurs, les transformateurs et les fournisseurs d'intrants. Notons que la chaîne de transformation du coton au Burkina est très faible car la fibre produite est exportée à l'état à 99% contre seulement 1% qui est transformée localement (GUISSOU et ILBOUDO, 2012). Les principales sociétés de transformation sont la Société Nouvelle Huilerie et savonneries CITEC (SN CITEC), la Société des Textiles du Faso (FASOTEX) et la Filature du Sahel (FILSAH). En ce qui concerne la fourniture d'intrants, chaque société cotonnière assure les approvisionnements en intrants dans sa zone (GUISSOU et ILBOUDO, 2012).

### **I.3.8. L'État**

L'État burkinabè participe à travers son rôle dans la définition de la politique agricole, dans le développement des infrastructures et dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre réglementaire, législatif et fiscal. De même, l'État joue un rôle dans la régulation et le contrôle des actions de la filière à travers le protocole d'accord signé avec les producteurs et les sociétés cotonnières en septembre 2004 (GUISOU et ILBOUDO, 2012).

## **I.4. Caractéristiques et organisation des producteurs de coton**

La culture du coton au Burkina Faso est pluviale et est pratiquée par plus de 250 000 exploitations agricoles, soit plus de 350 000 producteurs de coton (GUISOU et ILBOUDO, 2012). Ces exploitations, en général de petite taille et de type familial, compte une moyenne de 12 personnes environ (GUISOU et ILBOUDO, 2012). Selon la même source, le niveau d'équipement des exploitations est de manière générale faible au Burkina Faso puisque près d'un tiers des exploitations sont toujours en culture manuelle.

Le secteur cotonnier est l'un des secteurs les mieux structurés tant sur le plan national que sur le plan régional. Il est donc caractérisé par une organisation hiérarchisée aussi bien au niveau des producteurs qu'au niveau des autres acteurs de la filière. De la base au sommet, les producteurs sont structurés en Groupements de Producteurs de Coton (GPC), réunis au sein d'Unions Départementales de Producteurs de Coton (UDPC), qui se retrouvent au sein d'Unions Provinciales de Producteurs de Coton (UPPC), qui à leurs tours forment l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB). Selon le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (2011), la mise en place de la faîtière des producteurs de coton a changé considérablement le paysage institutionnel de la filière coton au Burkina Faso. En effet, les cotonculteurs, via l'UNPCB sont désormais administrateurs au sein des sociétés cotonnières et détiennent des parts de 30%, 20% et 10% dans les capitaux de la SOFITEX, de la SOCOMA et de Faso Coton respectivement.

## **I.5. Impacts socio-économiques du coton au Burkina Faso**

### **I.5.1. Impacts sociaux du coton**

Le coton constitue la principale source de revenus pour une grande partie des burkinabè puisqu'environ 30% de cette population est directement concerné par le coton rien qu'au niveau de la production. Dans ce contexte, la production cotonnière se positionne comme un secteur capital non seulement en matière de lutte contre la pauvreté mais aussi en matière de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de l'environnement (LANKOANDE et al., 2011).



Par ailleurs, en dépit des difficultés qu'il rencontre, le coton a été et continue d'être la locomotive du développement rural au Burkina Faso. Ainsi, lorsque l'on s'intéresse à la pauvreté, on se rend compte que les ménages cotonculteurs présentent une incidence de pauvreté de près de 10 points en moins par rapport aux autres agriculteurs (INSD, 2003). De même, les données des Enquêtes Permanentes de 1994, 1998 et 2003 révèlent que les ménages cotonculteurs font partie de la catégorie de population qui a le niveau de consommation par tête satisfaisant et ils arrivent plus ou moins à satisfaire leurs besoins sociaux, notamment la santé et l'éducation (SANDRINE *et al.*, 2008).

En outre, les infrastructures physiques et institutionnelles de la filière coton profitent aux autres spéculations, notamment les céréales qui constituent la base de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté dans la sous-région. En effet, du fait qu'ils soient harmonieusement intégrés dans les systèmes d'assolement et de rotation, les céréales profitent non seulement des arrières-effets des fumures appliquées sur le cotonnier, mais aussi de la technicité et des équipements liés à l'activité cotonnière. De surcroît, les intrants subventionnés et initialement destinés à la production de coton sont très souvent détournés au profit des autres cultures (OUEDRAOGO *et al.*, 2014). C'est cet effet d'entraînement élevé qu'a le coton sur les autres cultures qui explique qu'en général les grands producteurs de coton sont en même temps les grands producteurs de céréales et par voie de conséquence, plus de 80% de la production céréalière du pays provient des zones cotonnières. De plus, selon GUISSOU et ILBOUDO (2012), la mécanisation au niveau des céréales a pris naissance au niveau des zones cotonnières. Dans ce sens, il n'est nul doute que la culture du coton soit une alternative pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso.

Tout compte fait, le coton est la seule production agricole de rente qui ait régulièrement assuré aux agriculteurs des revenus garantis, les prix étant fixés à l'avance et les rendements relativement stables. Ces revenus permettent tout d'abord aux agriculteurs de payer leurs coûts de production et contribue à couvrir leurs dépenses personnelles. Ils leur permettent ensuite d'accumuler du capital cheptel, et enfin d'investir en construction et en équipements. Ainsi, le développement de la culture du coton s'est accentué par la diversification et la modernisation de l'agriculture en général, et par l'organisation sociale des producteurs en Groupements villageois. Il a aussi permis une amélioration des conditions de vie des populations via la construction d'écoles, de dispensaires, de points d'eau et bien d'autres. Ces résultats sont le reflet du dynamisme de la filière coton dont la SOFITEX est la tête de file (VOGNAN *et al.*, 2002).

## **I.5.2. Impacts économiques du coton**

Au Burkina Faso, l'activité cotonnière mobilise en amont et en aval de nombreux secteurs qui bénéficient de ses effets induits (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, 2011). Compte tenu de sa contribution aux finances publiques, le coton joue un rôle moteur pour le développement économique du pays. En effet, ce secteur occupe depuis 2009 la seconde place dans les produits d'exportation pourvoyeurs de devises au Burkina Faso. En 2011, avec un volume de 158 037 tonnes de coton fibre pour un montant 125,6 milliards de F CFA, le coton représentait 11,3% des recettes totales d'exportation (INSD, 2012). Selon le Fonds Monétaire International (FMI, 2014), le coton ne comptait que pour 3,5% du PIB réel en 2013. La même source nous révèle que ce secteur représentait 18% des exportations de marchandises en 2013, contre un ratio qui avoisinait les 60% avant le boom aurifère.

Il est à noter des impacts environnementaux nous souhaités du coton qui sont essentiellement dus à l'usage excessif des intrants chimiques pour sa production. Ainsi, les dommages environnementaux de la production du coton sont estimés à environ 6,8% de la Valeur Ajoutée du secteur coton, soit environ 0,12% du PIB du Burkina Faso selon LANKOANDE *et al* (2011).

## **I.6. Généralités sur le secteur minier au Burkina Faso**

Le sous-sol du Burkina Faso regorge de ressources minières diversifiées. Les principales productions industrielles concernent actuellement l'or et le zinc. Selon TASSIMBEDO *et al.* (2013), l'on dénombrerait neuf mines d'or en production au Burkina Faso. Il s'agit des mines de Taparko dans le Sanmatenga, de Youga dans le Boulgou, de Mana dans les Balé et le Mouhoun, de Kalsaka dans le Yatenga, de Inata dans le Soum, de Essakane dans l'Oudalan, de Bissa Gold S.A dans le Bam et de la petite mine STRESCO SA dans le Séno. A cela s'ajoute la mine de Zinc de Perkoa. Ainsi, la production minière, essentiellement dominée par l'or, a été multipliée par presque huit en cinq ans, passant de 5,8 tonnes en 2008 à 42,4 tonnes en 2012. Cette amélioration de la production a permis une nette augmentation de la proportion des exportations minières dans les exportations totales (TASSIMBEDO *et al.*, 2013). Quant à l'exploitation industrielle du zinc, elle a effectivement démarré en janvier 2013 avec l'entrée en production de la mine de Perkoa (BCEAO, 2013). D'autres minerais dont les cours n'ont pas connu la même embellie que l'or, voient jusqu'à présent leurs sites en cours de construction. Il s'agit du cuivre et du manganèse. Pour le manganèse, une exploitation industrielle dans la province de Tuy avait débuté en 2009, mais a été suspendue à cause, de la chute du cours de ladite matière ainsi qu'à cause de la faible teneur en minerais (BCEAO, 2013).

Le sous-secteur minier demeure le pilier du secteur secondaire certes, il a souffert de la baisse du cours de l'or sur le marché international. En 2013, la valeur ajoutée des industries aurifères a connu une baisse de 21% contre une hausse de 11,1% en 2012 (OECD, 2014). L'effet prix

explique entièrement cette baisse car la production, elle, s'est améliorée ; passant de 42,4 tonnes en 2012 à 45,6 tonnes en 2013 et sa part dans les exportations représentait 72% en 2013 (OECD, 2014). Les exportations de zinc, dont la production a été lancée en janvier 2013, se sont situées à 12,533 millions de francs CFA, pour une quantité totale de 60,085 tonnes (BCEAO, 2013).

## **I.7. Orpillage au Burkina Faso**

Au terme de l'article 4 de la loi N°031-2003/AN du 8 mai 2003 portant code minier au Burkina Faso, l'exploitation artisanale communément appelée orpillage est définie comme toute opération qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales et à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et procédés traditionnels et manuels. Quant à Jacques *et al.* (2005), ils définissent l'orpillage comme étant une activité largement informelle qui exploite sans planification, avec des méthodes et des outils souvent ancestraux et rudimentaires, une ressource mal connue.

On distingue deux catégories de sites d'orpillage selon YARO *et al.* (2011) :

- la première catégorie concerne les sites d'orpillage qui sont confiés à des exploitants ayant bénéficié d'une autorisation d'exploitation délivrée par les autorités compétentes du Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie. Les détenteurs d'autorisations sont reconnus comme les encadreurs ou les « propriétaires » de la mine artisanale ;
- la seconde catégorie de sites aurifères est souvent désignée de « sites sauvages ». Ce sont des sites inorganisés où des exploitants se retrouvent à gérer l'exploitation des parcelles par des accords tacites, quelques fois définis entre eux, sur la seule base de la règle du « premier à arriver, premier à se déclarer propriétaire de parcelles ». Ces sites ont souvent un accès incontrôlé et tout travailleur, qu'il soit enfant ou adulte, peut y accéder pour monnayer sa force de travail.

Au Burkina Faso, l'orpillage est à tendance saisonnière et elle a explosé en même temps que le cours de l'or depuis une dizaine d'années. Depuis lors, cette activité qui était essentiellement pratiquée par les populations rurales occupe désormais les urbains qui sont aussi à la recherche de conditions de vie meilleures. Ainsi, l'orpillage occupe aujourd'hui des centaines de milliers de burkinabè, dont un grand nombre d'enfants. Même s'il est pratiquement impossible d'en connaître le nombre exact, on estime à plus de 1 000 000, le nombre de personnes directement impliquées. Si on y ajoute les populations riveraines, on évalue à 1,3 millions environ, le nombre de personnes qui tirent un revenu quelconque de cette activité (Conférence du ministre Salif Lamoussa KABORE à l'IFRI ; 20/01/2014).

Il serait important de noter que selon l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI, 2009), les orpailleurs sont organisés en associations, en coopératives et en syndicats. Ainsi, il existe au Burkina Faso une structure des artisans miniers appelée Corporation Nationale des Petits Exploitants Miniers (CONAPEM) et aussi, une Association des Femmes Miniers du Burkina (AFEMIB).

## **I.8. Aperçu des impacts de l'orpaillage**

### **I.8.1. Impacts économiques de l'orpaillage**

Il serait avant tout important de noter que la production déclarée des sites d'orpaillage tourne autour d'une moyenne de 450 kg par an depuis 2000 (TASSIMBEDO *et al.*, 2013). A partir de 2007, cette production a certes augmenté, mais reste quasi constante autour d'une moyenne de 480 kg par an. Néanmoins, si l'on considère l'accroissement du nombre de sites chaque année, on évalue aisément la production réelle dans ce secteur à environ 2 tonnes d'or par an. C'est donc dire que près de 1,5 tonnes d'or sont perdues chaque année du fait de la fraude (TASSIMBEDO *et al.*, 2013). Certes, la même source nous révèle que la production artisanale représenterait en moyenne 3% de la production totale d'or du pays.

Ainsi, il est évident que la contribution de l'orpaillage à l'économie nationale est significative. En témoigne le fait que selon SAWADOGO (2011), l'orpaillage a fourni entre 1986 et 2008, 18 tonnes d'or métal, soit 53 milliards de francs CFA pour l'économie nationale. Dans les collectivités locales également, à la même période, il a contribué pour plus de 3 milliards de francs CFA sous forme d'appui aux budgets provinciaux (SAWADOGO, 2011). Par ailleurs, cette activité constitue une source de revenus pour les populations locales. En effet, autour des sites d'exploitations artisanales se développent des activités génératrices de revenus telles que le petit commerce, la restauration, la forge, les débits de boisson, le transport, les vidéos-cinéma, etc. Ces activités sont développées aussi bien par les autochtones que par les orpailleurs étrangers. L'orpaillage apparaît de ce fait comme une source de création d'emplois et de revenus pour les populations rurales (SAWADOGO, 2011). Globalement, ce sont plus de 1,3 millions de personnes qui tirent un revenu de cette activité dont les gains sont estimés à environ 82 milliards de francs CFA (MARADAN *et al.*, 2011).

### **I.8.2. Impacts de l'orpaillage sur la vie sociale**

La pratique de l'orpaillage est sujette à de nombreuses incidences d'ordre social. Aux titres de celles-ci, l'on peut citer :

- les conflits sociaux et la dislocation de tissu social : les orpailleurs arrivent souvent d'autres régions du pays et leur arrivée peut créer des tensions avec les populations autochtones,

habituellement des agriculteurs et des éleveurs (APESO, 2014). Ces changements rapides bousculent en général le fonctionnement des structures sociales traditionnelles ;

- la prolifération de maladies du fait que les conditions sanitaires sur les sites d’orpaillage soient en général favorables aux maladies hydriques de même qu’aux maladies sexuellement transmissibles (COULIBALY, 2013) ;
- la dépravation de mœurs : les sites d’orpaillage sont des lieux de promiscuité, de prostitution et des lieux de prolifération de produits dangereux car les travailleurs utilisent abusivement des stimulants pour les durs travaux et cela a pour conséquence une hausse de la toxicomanie dans ces zones. Aussi, selon ROAMBA (2014), la délinquance, l’escroquerie et le banditisme sont des phénomènes généralement observés sur ces sites ;
- la hausse du coût de la vie ;
- l’emploi des enfants avec pour conséquence la déscolarisation. Le gouvernement burkinabè a annoncé que 19 881 enfants dont 10 217 garçons et 9 664 filles ont été recensés en 2010 sur 86 sites miniers artisanaux du pays (LOUARI, 2016). A ce jour, il est donc évident que le nombre d’enfants ayant abandonnés les bancs pour s’adonner aux activités d’orpaillage ait augmenté davantage.

### **I.8.3.Impact de l’orpaillage sur la santé**

Sur le plan sanitaire, le manque d’hygiène et l’exposition aux poussières et à l’humidité dans les trous exposent les orpailleurs à toutes sortes de maladies. En plus, l’utilisation du mercure et du cyanure vient se rajouter aux risques. Ainsi, il est estimé à près de deux tiers, la proportion des travailleurs des mines artisanales qui présentent des symptômes d’exposition chronique au mercure au Burkina Faso. Par ailleurs, les conditions d’hygiène misérables sur les sites d’orpaillage conjuguées au phénomène de la prostitution contribuent à une forte propagation des maladies avec une forte fréquence des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST).

### **I.8.4.Impacts environnementaux de l’orpaillage**

Au niveau environnemental, l’exploitation minière, qu’elle soit industrielle, semi-industrielle ou artisanale participe à la dégradation de l’environnement. Le diagnostic environnemental et des flux de matière du projet APESO (2014) a montré d’une part, que pour extraire 1 gramme d’or, il faut couper 826 kilogrammes de bois, pomper dans la nappe 420 litres d’eau et excaver environ 1 800 kilogrammes de sol. D’autre part, il a montré que les quantités de substances chimiques rejetées dans l’environnement sont également importantes. En effet, les résultats du même projet montrent que pour 1 gramme d’or, sont utilisés 2 grammes de mercure et une seule installation de

récupération au cyanure peut déverser jusqu'à 320 litres d'acide sulfurique, 240 litres d'acide nitrique et 120 litres de solution de cyanure dans les sols tous les mois. Ces chiffres donnent la mesure d'un impact environnemental particulièrement grave.

Dans ce contexte, l'on pourrait s'attendre à une augmentation fulgurante de la pollution de l'environnement par l'usage des produits tels que le mercure ou le cyanure ; à une pression sur les eaux due au pompage excessif ; à un ensablement de certains cours d'eau ; à une déforestation avec parfois la dévastation des aires protégées ; à une dégradation de la terre ainsi qu'à la destruction de la faune et de la flore (COULIBALY, 2013). Pourtant, il s'agit là de ressources qui sont essentielles à la subsistance de la population locale.

### **I.8.5.Impacts de l'orpaillage sur l'agriculture et sur le coton**

Le boom aurifère au Burkina Faso pourrait être à la base d'une désarticulation du secteur agricole, car il attirerait la main-d'œuvre agricole, notamment la frange la plus jeune et la plus dynamique de la population (TASSIMBEDO *et al.*, 2013). En effet, selon la même source, la progression des carrières d'orpaillage sur les nouveaux sites entraîne pour la population locale, la destruction des terres de pâturage et de cultures de même que le déplacement des populations. Ainsi, les terres soumises à l'orpaillage deviennent peu propices à l'agriculture et à l'élevage par la suite. Par conséquent, l'orpaillage pose un réel problème environnemental touchant le milieu terrestre.

*«Les orpailleurs suivent les filons grâce à des détecteurs de métaux. S'il faut creuser en plein milieu d'un champ, ils creusent. Ça crée des tensions entre orpailleurs et paysans, qui se règlent souvent par un dédommagement financier. Il peut y avoir 500 orpailleurs sur un champ ! Dès qu'ils ne trouvent plus d'or, ils s'en vont, mais ils t'ont gâté ton champ.»* : Ce témoignage de Brahim Diabaté, du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) de Houndé, rapporté par HANNE (2014) vient renforcer les dires sur les risques que l'orpaillage présenterait pour l'agriculture. En termes de superficie, selon une étude sur les acquisitions massives de terres en Afrique de l'Ouest réalisée par la Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique africain (COPAGEN), plus de 131 442 hectares de terres sont occupés par des exploitations de mines d'or : cela représente près de 0,5% de la superficie totale du pays, et plus de 1% des terres cultivables (HANNE, 2014).

Pour ce qui est des impacts de l'orpaillage sur la production cotonnière en particulier, ils n'ont jusque-là pas encore été établis : ce qui traduit tout l'intérêt de la présente étude. Mais, compte tenu du fait que l'orpaillage entraînerait un détournement de la main-d'œuvre agricole, tout porte à croire qu'il entraverait la bonne marche des activités de production cotonnière.



# CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES

## II.1. Présentation de la zone d'étude

La présente étude a été conduite dans la Région Cotonnière de Diébougou qui fait partie intégrante de la région administrative du Sud-Ouest du Burkina Faso (Carte 1).



**Carte 1 :** Carte administrative de la Région du Sud-Ouest

### **II.1.1. Caractéristiques géographiques et administratives du Sud-Ouest**

La Région du Sud-Ouest dont le chef-lieu est Gaoua fait partie des treize régions que compte le Burkina Faso. S'étendant sur une superficie de 16 533 Km<sup>2</sup>, soit 6,1% du territoire national, la Région du Sud-Ouest couvre quatre provinces à savoir la Bougouriba, le Ioba, le Poni et le Nounbiel qui ont pour chefs-lieux, les villes de Diébougou, Dano, Gaoua et Batié respectivement. La province du Poni comprend neuf communes rurales et une commune urbaine. Celle du Ioba compte sept communes rurales et une urbaine. Quant à la Bougouriba et au Nounbiel, elles comptent chacune quatre communes rurales et une commune urbaine.

Cette région qui compte un total de 4 communes urbaines, 24 communes rurales, 28 départements et 1 086 villages, est limitée :

- à l'est par la république du Ghana et la Région du Centre-Ouest ;
- au nord par les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest ;
- à l'ouest par les régions des Cascades et des Hauts-Bassins ;
- et au sud par la république de la Côte d'Ivoire.

À côté de cette organisation administrative moderne, cohabite une organisation sociale de type traditionnel dont la structuration est marquée par des clans et des lignages. Le maintien de l'ordre social y est basé sur le respect de la hiérarchie du chef de ménage en passant par la concession, la famille, le clan, le coutumier jusqu'au village ou à l'inter-village. Dans le domaine foncier, le chef de terre est chargé de régler les litiges sur la base des lois et des règlements traditionnels qui régissent les sociétés.

Dans cette région à dominance animiste, les principales langues parlées sont le Lobiri, le Dagara, le Mooré et le Dioula. Pour ce qui est du tissu économique de la région, ce sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'orpailage qui l'alimentent.

### **II.1.2. Milieu physique et naturel de la zone d'étude**

#### **II.1.2.1. Climat et relief**

Région comprise entre les isohyètes 900 et 1 200 millimètres, le Sud-Ouest est l'une des régions les mieux arrosées du Burkina Faso (Ministère de l'Economie et du Développement, 2005). Elle appartient à la zone climatique de type soudanien et se caractérise par un relief très accidenté avec dans sa majorité des plateaux d'altitude moyenne de 450 mètres (Ministère de l'Economie et du Développement, 2005). On y observe également de vastes plaines, des bas-fonds, des collines et



des butes. Selon la même source, la température moyenne annuelle enregistrée dans cette région est de l'ordre de 27°C avec des extrêmes de 21°C et de 32°C.

#### **II.1.2.2. Réseau hydrographique de la zone**

La région est couverte par deux principaux cours d'eau que sont le Mouhoun et la Comoé. Toutefois, d'autres cours d'eau comme la Bougouriba, la Bambassou, le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné y sont également rencontrés (Ministère de l'Economie et du Développement, 2005).

#### **II.1.2.3. Végétation et faune**

Cette zone du pays appartient au domaine phytogéographique soudanien avec une végétation de type savane. Du nord au sud, on observe une évolution de la savane arborée vers la forêt claire et les galeries forestières le long des cours d'eau. Les aires à vocation strictement faunique sont estimées à 271 000 ha selon le Ministère de l'Economie et du Développement (2005). La même source nous révèle que la faune de la région est assez riche et variée. Cependant, jadis abondantes et diversifiées, les ressources fauniques de cette région se sont de nos jours raréfiées.

#### **II.1.2.4. Ressources en sols**

Selon le Ministère de l'Economie et du Développement (2005), cinq principaux types de sols sont rencontrés dans cette région. Ce sont :

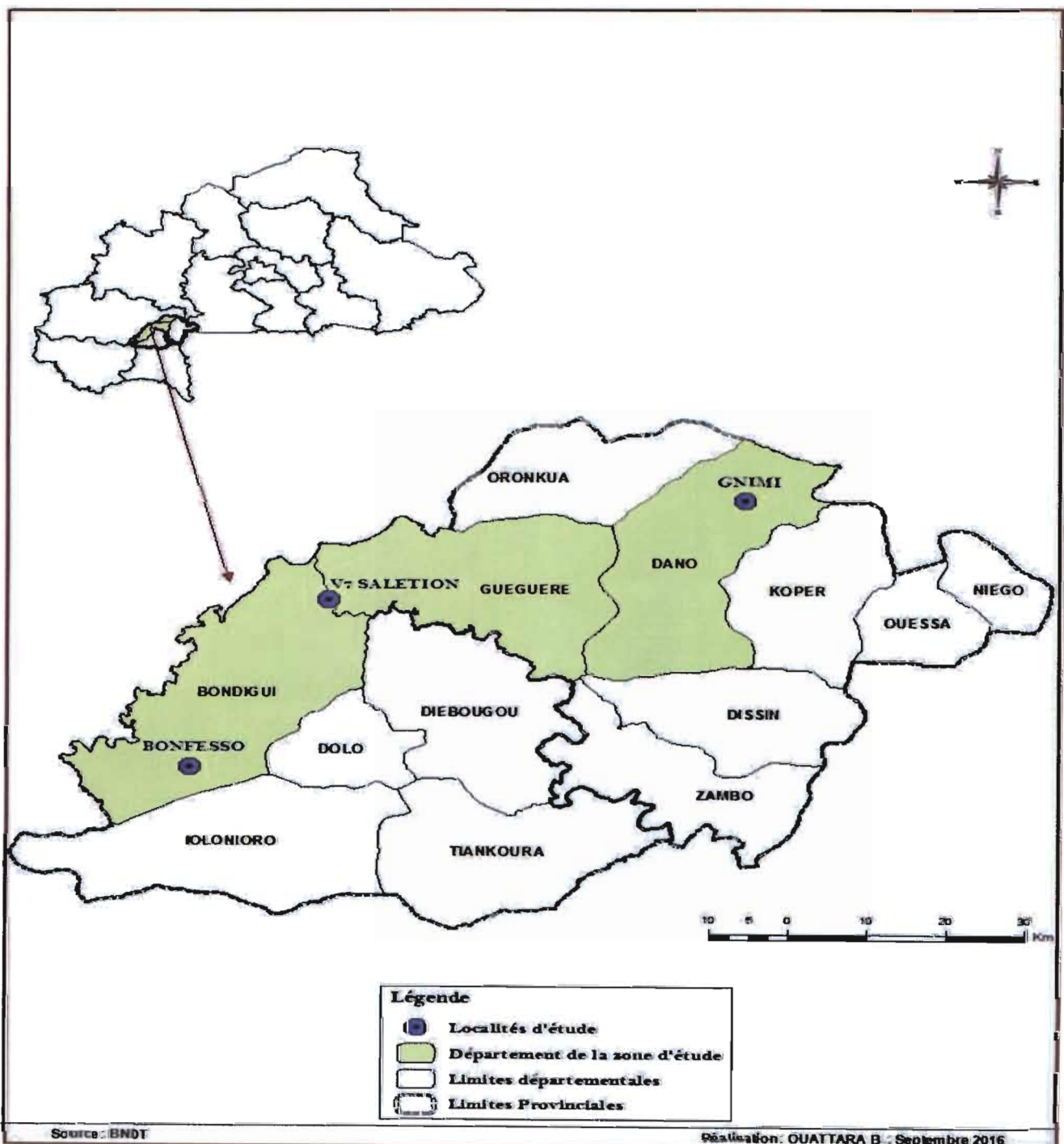
- les sols bruns eutrophes tropicaux sur matériau argileux ;
- les sols ferrallitiques moyennement désaturés sur matériau sablo-argileux ;
- les sols hydromorphes minéraux à pseudogleys sur matériau à texture variée ;
- les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués et;
- les sols ferrugineux tropicaux.

#### **II.1.2.5. Les ressources minières**

La Région du Sud-Ouest n'est pas restée en marge du développement spectaculaire qu'a connu l'orpaillage ces dernières années. En effet, selon des enquêtes réalisées par la SOFITEX, on dénombrait dans cette zone en 2013, 23 sites d'or actifs (Annexe 1). Compte tenu du rythme de multiplication de ces sites, il est à croire qu'actuellement, le nombre des sites dans cette zone ait probablement doublé, voire triplé.

## II.2. Choix des sites d'étude

Notons tout d'abord que notre étude a été loin de couvrir l'intégralité de la Région du Sud-Ouest. Compte tenu des contraintes financières, de temps, ainsi que de la situation sécuritaire qui prévalait dans cette région au moment des enquêtes, nous avons collecté les données que dans trois villages. En effet, sur la base des informations fournies par la SOFITEX, nous avons choisi le premier village à enquêter : il s'agit du village V7 Salétion, faisant partie de la commune rurale de Guéguéré dans le Ioba (Carte 2). Après ce village, nous avons de façon aléatoire choisis deux autres villages que sont le village de Gnimi dans le Ioba ; et le village de Bonfesso faisant partie de la commune rurale de Bondigui dans la Bougouriba (Carte 2).



Carte 2 : Localisation des sites d'étude

## **II.3. Echantillonnage**

Dans le cadre de la présente étude, un échantillonnage aléatoire a été utilisé pour le choix des producteurs à enquêter dans chaque village. Notre choix pour cette méthode d'échantillonnage se justifie par le fait qu'elle :

- ne nécessite pas une connaissance préalable de la population d'étude ;
- donne la même chance à tous les producteurs d'être tirés ;
- permet d'assurer l'indépendance des erreurs ;
- et permet l'application directe de la plupart des tests d'hypothèses et des analyses.

Au total, c'est un échantillon de cent soixante-cinq (165) producteurs qui ont été enquêtés sur l'ensemble des 3 villages qui ont constitué nos sites d'étude.

## **II.4. Collecte des données**

### **II.4.1. Outils de collecte des données**

Pour cette étude, nous avons utilisé deux outils de collecte de données essentiellement : ce sont un questionnaire et un guide d'entretien (Annexes 2 et 3). Ces deux outils ont été conçus de sorte à capter les informations susceptibles de nous permettre d'atteindre les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés.

### **II.4.2. Administration des outils**

La collecte des données proprement dite s'est déroulée en deux phases. La première phase a consisté en la réalisation d'entretiens individuels avec les producteurs de l'échantillon. Le but à ce niveau était de mettre en confiance les producteurs quant à la confidentialité de leurs informations afin de récolter des données aussi fiables que possible. Cette phase s'est avérée primordiale car les producteurs ne disposent point des mêmes moyens de production. De plus, ils ne sont pas forcément confrontés aux mêmes contraintes de production.

La deuxième phase a quant à elle été la réalisation d'un focus groupe dans chaque village enquêté et ce, suivant le guide d'entretien préétabli. Ces focus group nous ont, d'une part, permis de recueillir le point de vue d'ensemble des producteurs sur le problème abordé et d'autre part, ils nous ont permis d'avoir une perception paysanne sur le devenir du coton dans cette zone.

## II.5. Traitement et analyse des données

Les données collectées ont été traitées et analysées par deux logiciels essentiellement. Ce sont :

- **le logiciel Microsoft Excel 2007** qui a été utilisé pour la saisie et le traitement des données ainsi que pour la conception des tableaux et des graphiques ;
- **et le logiciel IBM-SPSS Version 20** qui a été utilisé pour la réalisation des statistiques descriptives.

# CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

## III.1. Résultats de l'analyse des données

### III.1.1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

Les résultats d'analyse sur l'âge des enquêtés montrent que dans notre zone d'étude, ceux-ci sont âgés de 38 ans en moyenne avec cependant des extrêmes de 21 ans et 60 ans (Tableau 1). Spécifiquement, l'analyse par village révèle des âges moyens de 35 ans, 40 ans et 39 ans pour les villages de Bonfesso, Gnimi et V7 Salétion respectivement. Par ailleurs, les exploitations enquêtées ont une taille de ménage moyenne de 12 personnes (Tableau 1). Toutefois, ce chiffre varie d'un village à l'autre. Ainsi, les tailles moyennes de ménage sont de 11 personnes, 10 personnes et 17 personnes respectivement pour les villages de Bonfesso, Gnimi et V7 Salétion.

En outre, l'analyse du niveau d'instruction montre que 64% des enquêtés sont des alphabètes contre 36% qui sont des analphabètes (Tableau 1). L'analyse par village montre qu'à Bonfesso, 44% des enquêtés sont alphabètes tandis que 56% sont des analphabètes. À Gnimi, ce sont 80% des enquêtés qui sont des alphabètes contre seulement 20% qui sont analphabètes. Quant à V7 Salétion, 54% de ses enquêtés sont alphabétisés alors que 46% d'entre eux sont des analphabètes (Tableau 1).

**Tableau 1** : Caractéristiques sociodémographiques de la population d'étude

Intitulés	Villages			Ensemble Villages
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion	
<b>Age (Années)</b>	Maximum	50	55	60
	Moyenne	35	40	39
	Minimum	23	21	30
	Ecart type	8	7	9
<b>Taille du ménage</b>	Maximum	30	26	30
	Moyenne	11	10	17
	Minimum	3	5	5
	Ecart type	7	5	9
<b>Niveau d'instruction</b>	Alphabètes (%)	44	80	54
	Analphabètes (%)	56	20	46

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.2. Systèmes de culture

L'analyse des systèmes de culture montre que dans notre zone d'étude, la superficie totale moyenne emblavée par producteur est de 8 hectares (Tableau 2). Cette superficie se répartie principalement entre le coton, le maïs, le mil, le sorgho, le riz et les autres cultures, suivants des superficies moyennes respectives de 3 hectares, 2 hectares, 1 hectare, 2 hectares, 0,22 hectare et 0,92 hectare (Tableau 2). Il ressort donc que le coton est la principale spéculation dans cette zone et il est cultivé en rotation avec les céréales essentiellement.

**Tableau 2 :** Superficies emblavées des principales spéculations

Intitulés	Villages			Ensemble Villages	
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion		
<b>Sup. emblavée</b>	Maximum	18	19	28	28
	Moyenne	7	6	14	8
	Minimum	3	3	4	3
	Ecart Type	3	4	9	6
<b>Sup. coton</b>	Maximum	3	6	10	10
	Moyenne	1	2	5	3
	Minimum	0	1	2	0
	Ecart Type	1	1	2	2
<b>Sup. maïs</b>	Maximum	6	2	6	6
	Moyenne	2	1	3	2
	Minimum	1	0	1	0
	Ecart Type	1	0	2	2
<b>Sup. mil</b>	Maximum	0	2	14	14
	Moyenne	0	0	2	1
	Minimum	0	0	0	0
	Ecart Type	0	0	4	2
<b>Sup. sorgho</b>	Maximum	7	2	10	10
	Moyenne	2	1	4	2
	Minimum	0	0	0	0
	Ecart Type	2	1	4	3
<b>Sup. riz</b>	Maximum	2	0	1	2
	Moyenne	1	0	0	0
	Minimum	0	0	0	0
	Ecart Type	0	0	0	0

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.3. Niveau d'équipement

Les résultats d'analyse sur le niveau d'équipement montrent que 83% des producteurs enquêtés sont en mode de culture manuel contre seulement 17% qui sont attelés (Tableau 3). L'analyse par villages révèle que 70% des enquêtés de Bonfesso cultivent en mode manuel contre 30% qui disposent d'au moins un attelage. À Gnimi par contre, la totalité des producteurs enquêtés sont en mode de culture manuel. Concernant V7 Salétion, les résultats révèlent que 63% des enquêtés cultivent manuellement alors que 37% d'entre eux disposent d'un attelage au moins.

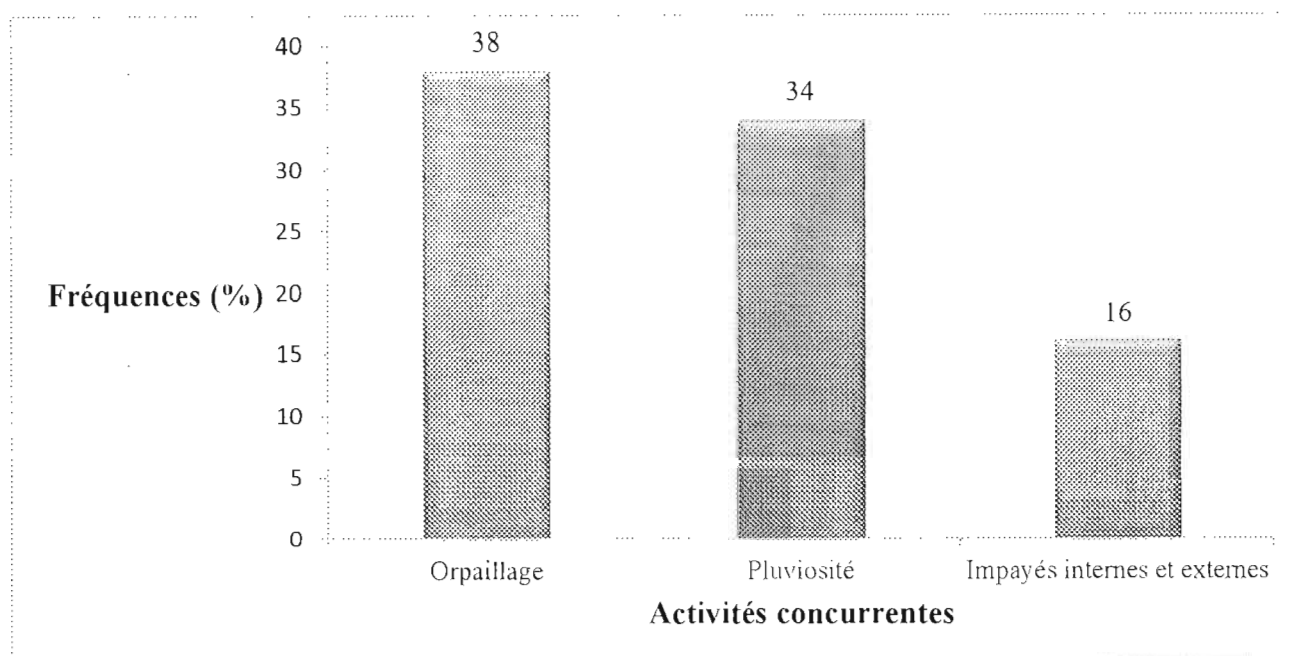
**Tableau 3 :** Répartition des exploitations enquêtées suivant le niveau d'équipement

Intitulés	Villages			Ensemble de la zone
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion	
Niveau d'équipement				
Manuel (%)	70	100	63	83
Attelé (%)	30	0	37	17

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.4. Adhésion des exploitations cotonnières aux pratiques d'orpaillage

Les résultats d'analyses révèlent que les pratiques d'orpaillage sont assez répandues dans cette zone. En témoigne le fait qu'elles se positionnent aujourd'hui selon 98% des enquêtés comme la principale activité concurrente du coton (Graphique 1).



**Graphique 1 :** Principales activités concurrentes du coton selon les producteurs

(Source : données de l'enquête, 2016)

Les résultats d'analyse sur l'engagement des exploitations cotonnières dans l'orpaillage ont montré que dans l'ensemble, 39% des exploitations enquêtées ont au moins un membre actif dans l'orpaillage ou dans ses activités connexes (Tableau 4). Ces membres sont soit le chef d'exploitation lui-même soit un autre membre de la famille, en l'occurrence les épouses, les fils, les filles ou encore les frères du chef d'exploitation. En s'intéressant aux villages pris isolément, les résultats montrent qu'à Bonfesso, 56% des exploitations enquêtées comptent au moins un membre actif dans les activités d'orpaillage alors qu'à Gnimi, seulement 12% ont affirmé avoir au moins un membre engagé dans les activités d'orpaillage. Pour ce qui est de V7 Salétion enfin, 76% des exploitations enquêtées ont au moins un membre actif dans les activités d'orpaillage.

**Tableau 4 :** Fréquence des membres engagés dans l'orpaillage dans la zone d'étude

Intitulés	Villages			Ensemble Villages	
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion		
Fréquence des membres engagés (%)	Epouses	0	0	5	1
	Filles	0	0	5	1
	Fils	12	0	15	7
	Frères	30	7	51	24
	Chef d'exploitation	14	5	0	6
	Néant	44	88	24	61
	Total (%)	100	100	100	100

(Source : données de l'enquête, 2016)

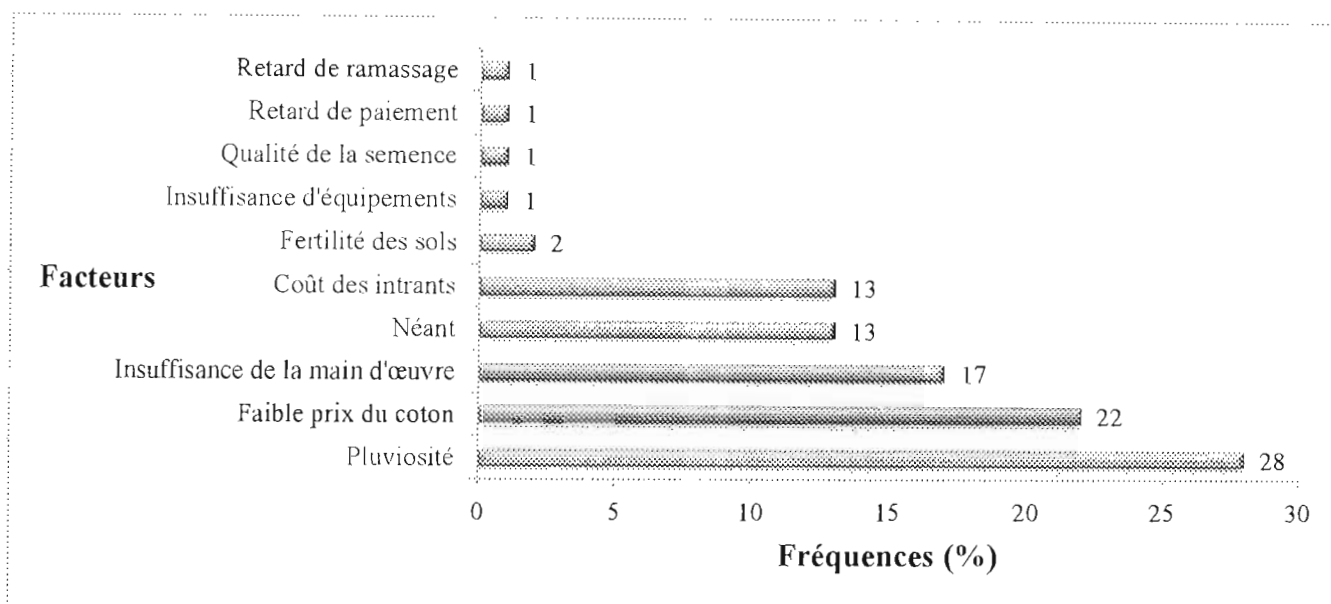
### III.1.5. Perception paysanne de l'impact de l'orpaillage sur la production du coton

#### III.1.5.1. Échelle des exploitations cotonnières

Les résultats d'analyse montrent que selon les producteurs, plusieurs facteurs influencent la production du coton dans la zone d'étude (Graphique 2). A l'échelle des exploitations, les problèmes de pluviosité, le faible prix du coton, l'insuffisance de la main-d'œuvre et le coût élevé des intrants ont été évoqués par 28%, 22%, 17% et 13% des producteurs respectivement, comme étant les principales raisons de la baisse de leurs productions (Graphique 2). La baisse de la fertilité des sols, le faible niveau d'équipements, la qualité de la semence, les retards de paiement et les retards de ramassage contribueraient à expliquer aussi les variations de production mais ont été



évoqués avec une plus faible fréquence, soit dans le même ordre par 2%, 1%, 1%, 1% et 1% des enquêtés.

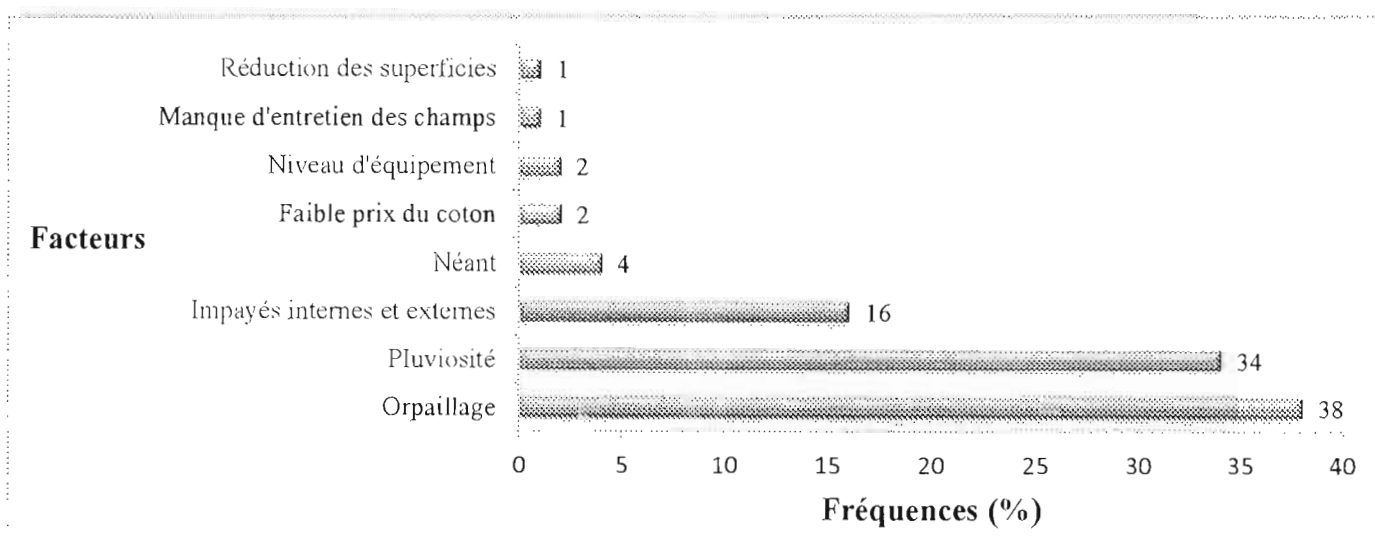


**Graphique 2 :** Facteurs expliquant la baisse de la production des exploitations cotonnières

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.5.2. Échelle des Groupements de Producteurs de Coton

À l'échelle des GPC, les résultats d'analyse montrent que les principaux facteurs qui ont été évoqués suivant des fréquences de 38%, 34% et 16% comme facteurs expliquant les baisses de production des GPC sont respectivement l'orpaillage, la pluviosité et les impayés externes et internes (Graphique 3). Le faible prix du coton, le faible niveau d'équipement et le manque d'entretien des champs contribueraient également selon 2%, 2%, 1% et 1% des producteurs à expliquer les baisses de production des différents GPC.



**Graphique 3 :** Facteurs expliquant les baisses de production des GPC selon les producteurs

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.6. Évaluation de l'incidence de l'orpaillage sur la production de coton des exploitations cotonnières

L'analyse des productions montrent que dans l'ensemble de la zone d'étude, la production moyenne de coton avant orpaillage et par producteur était de 2,67 tonnes environ tandis que la production actuelle est de l'ordre de 2,23 tonnes en moyenne : ce qui traduit une baisse de production de 0,44 tonne, soit une réduction de 17 points de pourcentage environ (Tableau 5). Notons que cette différence de production est significative au seuil de 5%. L'analyse selon les villages (Tableau 5) révèle que le village de Bonfesso a enregistré une baisse de production par producteur de 0,22 tonne ; soit une diminution de production de 14 points de pourcentage. Celui de Gnimi a enregistré une baisse de production moyenne par producteur de 0,18 tonne, correspondant à une chute de la production par producteur de 9 points de pourcentage. Enfin, dans le village de V7 Salétion, l'écart de production moyenne par producteur est de -0,92 tonne, soit une baisse de production moyenne par producteur de 21 points de pourcentage par rapport à la période d'avant orpaillage.

**Tableau 5 :** Productions moyennes avant et avec orpaillage dans la zone d'étude

Intitulés	Villages			Ensemble Villages
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion	
<b>Production moyenne avant orpaillage (Tonnes)</b>	1,59	2,04	4,4	2,67
<b>Production moyenne actuelle (Tonnes)</b>	1,37	1,86	3,48	2,23
<b>Écart de production entre les deux périodes (Tonnes)</b>	-0,22	-0,18	-0,92	-0,44
<b>Test Z (<math>\alpha=5\%</math>)</b>	<b>p-value =</b> 0,24 > 0,05	0,06 > 0,05	0,03 < 0,05	0,03 < 0,05
	<b>Conclusion</b> Non Significatif	Non Significatif	Significatif	Significatif

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.7 Évaluation de l'incidence financière de l'orpaillage sur la production du coton

#### III.1.7.1. Incidence de l'orpaillage sur le coût de la main-d'œuvre

Pour l'évaluation de l'incidence financière de l'orpaillage sur la production du coton, cette étude s'est intéressée principalement aux taux journaliers avant et avec orpaillage. Notons que dans notre contexte, le taux journalier peut se définir comme étant le coût d'une journée de travail d'un

Homme dans un champ de coton. Dit autrement, le taux journalier représente ici la rémunération d'un Homme/Jour pour un champ de coton.

Nos résultats d'analyse montrent que dans notre zone d'étude, le taux journalier actuel est plus de trois fois plus élevé que le taux journalier moyen avant orpaillage (Tableau 6). En effet, avant la montée de l'orpaillage dans cette zone, le taux journalier moyen était de 281 F CFA tandis qu'actuellement, les résultats révèlent un taux journalier moyen de 907 F CFA ; soit un écart moyen de +626 F CFA, correspondant à une hausse de 223% (Tableau 6). L'analyse par village (Tableau 6) montre qu'à Bonfesso, le taux journalier moyen avant orpaillage était de 258 F CFA alors que le taux journalier moyen actuel est de 791 F CFA : ce qui correspond à un écart de +533 F CFA. À Gnimi, le taux journalier avant orpaillage était de 245 F CFA en moyenne tandis que le taux journalier moyen actuel est de 858 F CFA, correspondant à une hausse de +613 F CFA. Enfin, à V7 Salétion, le taux journalier moyen avant orpaillage était de 374 F CFA alors que le taux journalier moyen actuel est de 1 127 F CFA : ce qui traduit une augmentation de +753 F CFA. Il serait important de noter que ces différences se sont révélées significatives au seuil de 5%, voire 1% aussi bien au niveau des villages pris isolément qu'au niveau de la zone d'étude dans son ensemble.

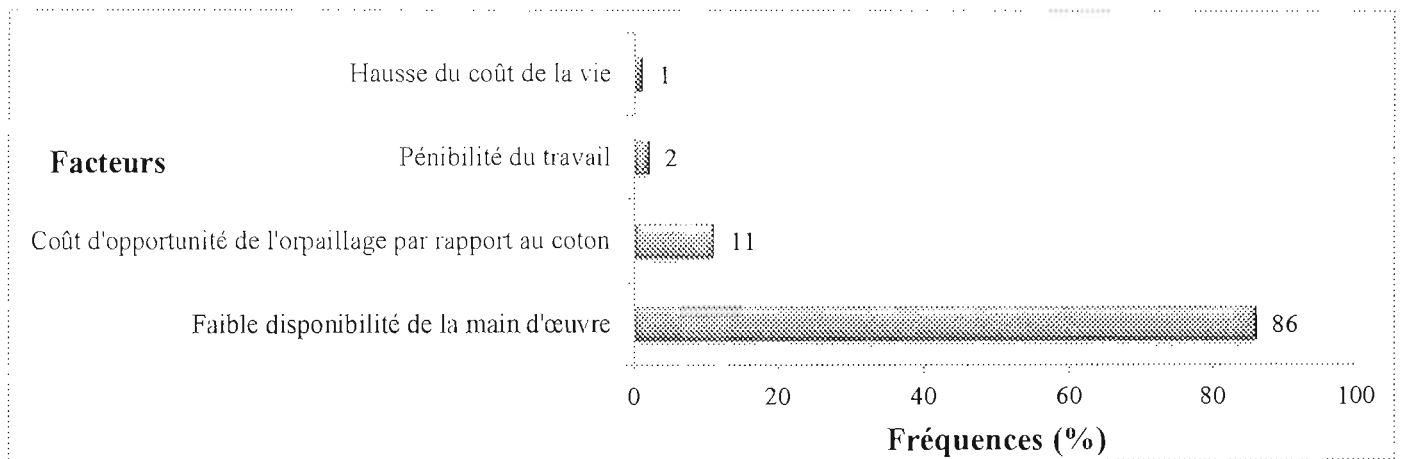
**Tableau 6 :** Taux journaliers avant et avec orpaillage dans la zone d'étude

Intitulés	Villages			Ensemble Villages	
	Bonfesso	Gnimi	V7 Salétion		
<b>Taux journalier avant orpaillage (F CFA)</b>	Maximum	300	250	500	
	Moyenne	258	245	374	
	Minimum	250	200	100	
<b>Taux journalier actuel (F CFA)</b>	Maximum	1 000	1 000	1 500	
	Moyenne	791	858	1 127	
	Minimum	500	500	800	
<b>Ecart moyen entre les deux périodes (F CFA)</b>	<b>533</b>	<b>613</b>	<b>753</b>	<b>626</b>	
<b>Test Z (<math>\alpha=5\%</math>)</b>	<b>p-value =</b>	0,000 < 0,05	0,000 < 0,05	0,000 < 0,05	0,000 < 0,05
	<b>Conclusion</b>	Significatif	Significatif	Significatif	Significatif

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.7.1.2. Raisons de la variation du coût de la main-d'œuvre selon les producteurs

La hausse du coût de la main-d'œuvre trouve son explication dans plusieurs facteurs selon les producteurs (Graphique 4). En effet, les résultats d'analyse ont révélés que selon 97% des producteurs enquêtés, cette situation est imputable à l'ampleur qu'a prise l'orpaillage dans cette zone. L'orpaillage est ici indexé à travers deux de ses corollaires, à savoir la diminution de disponibilité de la main-d'œuvre et le coût d'opportunité de l'orpaillage par rapport au coton. Outre l'orpaillage, 2% des enquêtés justifient cette hausse du coût du travail par la pénibilité des travaux du coton et 1% d'entre eux la justifie par une hausse du coût de la vie.

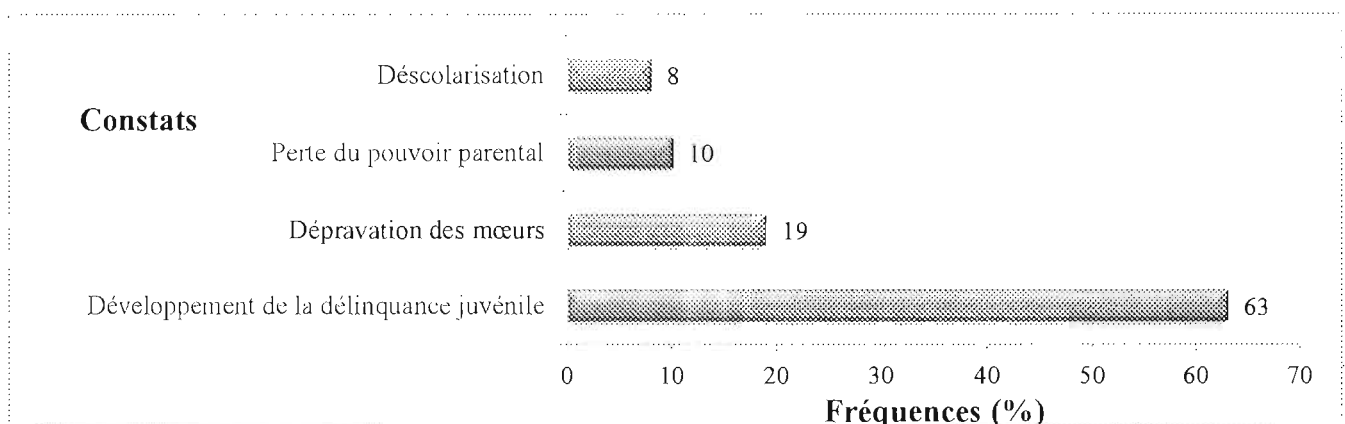


**Graphique 4 :** Facteurs expliquant le coût de la main-d'œuvre selon les producteurs

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.8. Évaluation de l'incidence sociale de l'orpaillage dans la zone d'étude

L'orpaillage a été sujet à d'importantes incidences d'ordre social dans notre zone d'étude (graphique 5). En effet, les résultats de nos analyses ont révélé que le développement de la délinquance juvénile, la dépravation des mœurs, la perte du pouvoir parental sur les enfants et la déscolarisation grandissante ont été soulignés respectivement par 63%, 19%, 10% et 8% des enquêtés comme étant les répercussions sociales de l'orpaillage constatées dans cette zone.

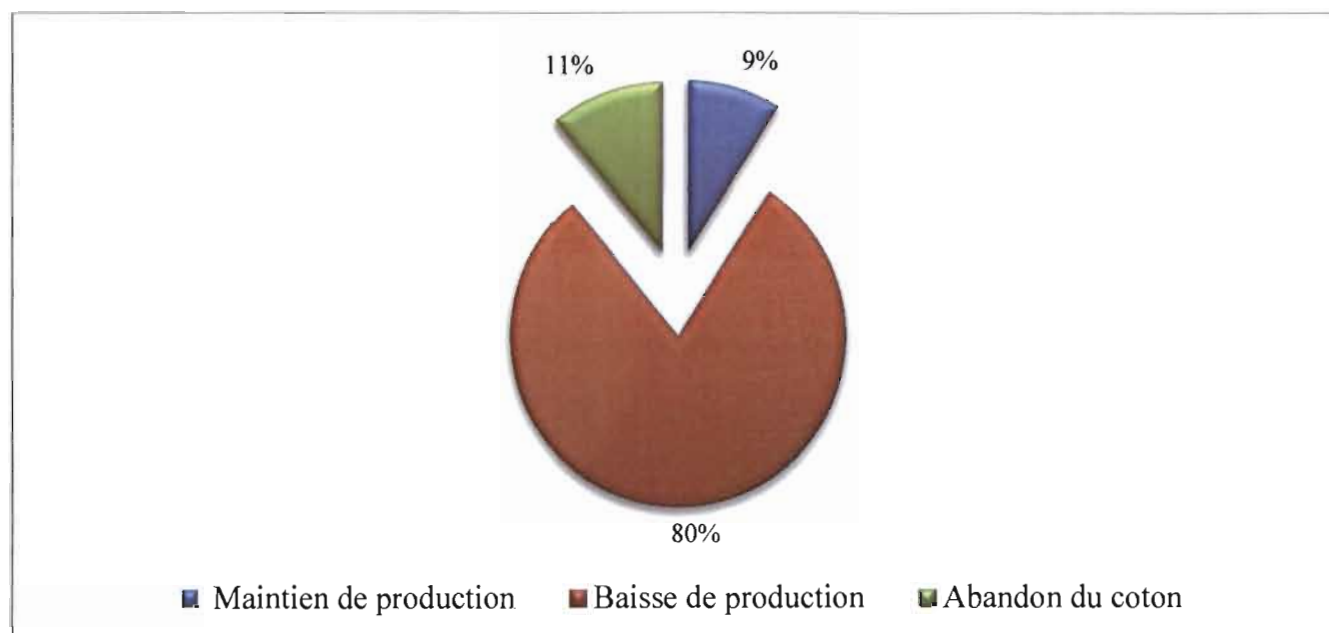


**Graphique 5 :** Incidences sociales de l'orpaillage selon les producteurs enquêtés

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.1.9. Analyse prospective de la culture du coton avec l'orpaillage

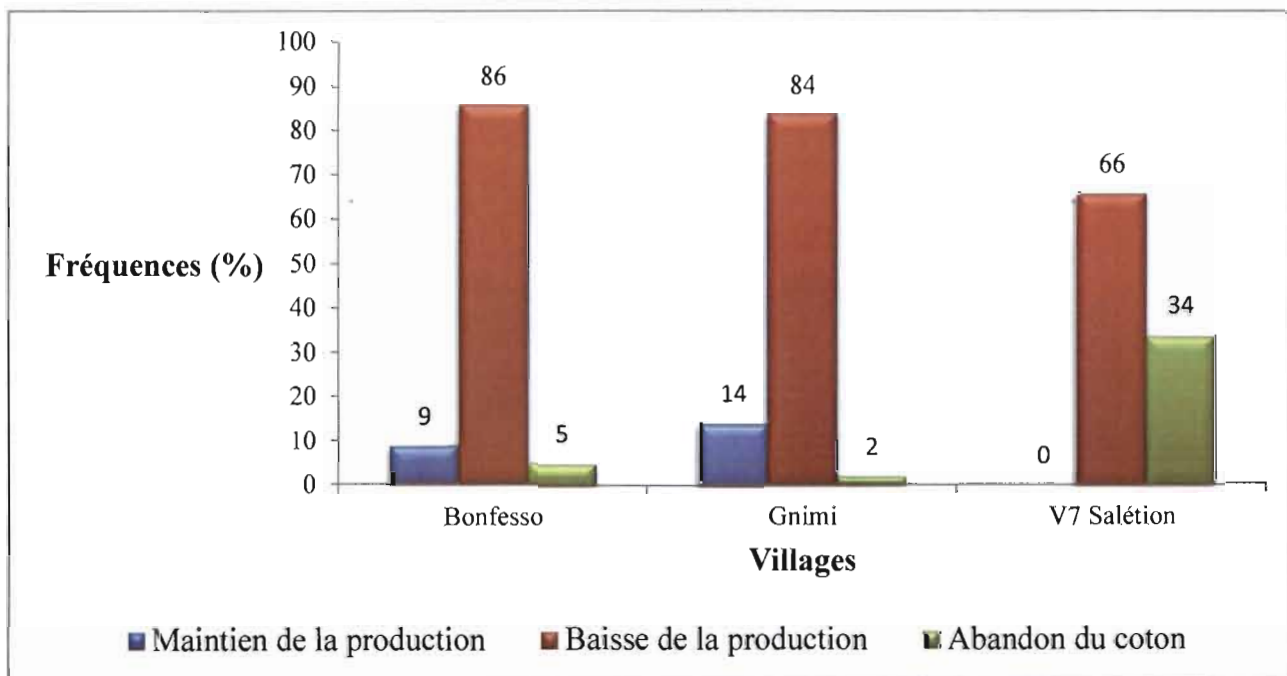
L'analyse prospective sur le devenir du coton dans la zone d'étude montre une tendance à la baisse de la production (Graphique 6). En effet, les résultats d'analyse montrent que selon 80% des enquêtés, si les activités d'orpaillage croissent davantage dans cette zone, les productions de coton connaîtront une baisse. Selon 11% d'entre eux, il y'a risque d'abandon de la production de coton si toutefois l'orpaillage croît davantage. Par contre, selon 9% des enquêtés, la production de coton va se maintenir même si l'orpaillage prend davantage de l'ampleur dans cette zone.



**Graphique 6 :** Perception des producteurs sur l'avenir du coton dans la zone d'étude

(Source : données de l'enquête, 2016)

Toutefois, nos résultats montrent que la perception paysanne sur l'avenir du coton donne des proportions différentes suivant les différents villages (Graphique 7). Ainsi, à Bonfesso, alors que 86% des enquêtés trouvent que la production va accuser une baisse, 9% sont persuadés qu'elle se maintiendra ; et selon 5% d'entre eux, l'abandon du coton est imminent. À Gnimi, 84% des producteurs enquêtés sont unanimes sur une probable baisse de la production cotonnière tandis que 14% d'entre eux trouvent que la production va se maintenir et seulement 2% pensent plutôt qu'il y'a risque d'abandon du coton si toutefois les activités d'orpaillage prennent plus d'ampleur. En ce qui concerne le village de V7 Salétion, 66% des enquêtés trouvent que la production baissera davantage contre 34% qui pensent que le coton risque d'être abandonné. En d'autres termes, dans ce village, aucun producteur ne perçoit un maintien de la production cotonnière si les activités d'orpaillage y prennent davantage de l'importance.



**Graphique 7 :** Perceptions paysannes sur l'avenir du coton dans chaque village

(Source : données de l'enquête, 2016)

### III.2. Discussions

La culture du coton est de loin la principale spéculatation cultivée dans cette zone car occupant une proportion de 33% des superficies emblavées. Cette situation se justifie par le fait que dans cette zone, le coton est la principale culture de rente des populations. Toutefois, cette spéculatation est secondée par des cultures vivrières en l'occurrence le mil, le maïs, le sorgho et le riz. La forte proportion de superficie occupée par les cultures céréalières trouve une explication dans le fait que le coton a un effet d'entraînement sur ces dernières. En effet, une partie des intrants destinés au coton est très souvent détournée au profit des cultures céréalières à tel point que cette zone cotonnière est également un grand centre de production céréalière. Ces résultats sont conformes à ceux de PAFASP et CAPES (2011), ainsi qu'à ceux de OUEDRAOGO *et al.* (2014) qui ont montré que les intrants du coton sont souvent détournés au profit des autres cultures et que par conséquent, les grands producteurs de coton sont en même temps les grands producteurs de céréales.

Malgré le fait que le coton soit la principale culture de rente, il s'avère que les producteurs enquêtés de cette zone ont un niveau d'équipement agricole faible dans l'ensemble. Ce résultat confirme ceux de GUISSOU et ILBOUDO (2012), selon qui le niveau d'équipement des exploitations agricoles est de manière générale faible au Burkina Faso. Toutefois, le cas du Sud-Ouest qui montre une forte proportion de producteurs non équipés est logique puisque la Région Cotonnière de Diébougou est une nouvelle zone cotonnière. En effet, le coton n'a débuté dans cette zone que lors de la campagne de relance de la production cotonnière en 1996. Pourtant, comme l'ont

révélé TERSIGUEL (1995) et SIDE (2013), l'acquisition des équipements est un processus à moyen et long termes et elle se fait sur la base d'une accumulation des revenus du coton essentiellement. Cette zone étant encore récente dans le coton, la majorité de ses producteurs ont du mal à réinvestir dans les dépenses d'équipement car leurs revenus couvrent à peine leurs crédits de campagne et leurs besoins sociaux. Seuls quelques producteurs s'en sortant le mieux parviennent jusqu'à présent à réinvestir peu à peu une partie de leurs revenus de coton dans l'acquisition d'équipements plus modernes : d'où la très forte proportion des producteurs pratiquant toujours la culture manuelle dans cette zone.

L'orpaillage qui a connu un important essor dans cette zone il y'a de cela quelques années, se positionne aujourd'hui comme la principale activité concurrente du coton à tel enseigne qu'elle connaît l'adhésion de certains membres de la plupart des exploitations cotonnières enquêtées. En dépit du fait que l'engagement des membres des exploitations cotonnières dans les activités d'orpaillage soit un constat général dans ladite zone, il est ressorti de nos analyses que les degrés d'engagement sont différents d'un village à l'autre. Ainsi, des trois villages enquêtés, c'est celui de V7 Salétion qui semble le plus impliqué dans ces activités puisque 76% des producteurs enquêtés dans ce village ont affirmé avoir au moins un membre de leur ménage impliqué dans les activités d'orpaillage. Cette forte adhésion s'explique en grande partie par l'existence d'un site d'orpaillage dans ce village. En effet, la proximité du site d'orpaillage accentue la tentation des hommes, des femmes et des enfants à aller s'essayer soit dans les trous, soit dans les activités connexes et ce, tout en espérant de meilleurs revenus. A l'opposé, le village le moins impliqué dans ces activités d'orpaillage est celui de Gnimi. Le faible engouement de ces populations s'explique d'une part, par le fait qu'il n'y a pas de sites d'orpaillage à proximité du village et, d'autre part, par le fait que les traditions des « Pougli », ethnie vivante dans ce village leur interdisent le travail de l'or. Dans ce sens, à l'exception de quelques jeunes qui transcendent les coutumes, la majorité des populations de cette localité est restée en marge des activités d'orpaillage, restant donc fidèles à la culture du coton comme principale source de revenus. Quant au village de Bonfesso, il est moyennement impliqué dans les activités d'orpaillage et par conséquent, le coton y occupe encore une place importante dans les activités économiques.

La forte adhésion des populations aux activités d'orpaillage a eu de nombreuses répercussions sur la production du coton aussi bien à l'échelle des exploitations cotonnières qu'à l'échelle des GPC. En effet, les producteurs enquêtés ont tous été unanimes sur une baisse relative de leurs productions. L'une des principales raisons évoquées est la prise d'ampleur de l'orpaillage dans la zone : l'or étant potentiellement plus attractif que le coton et par conséquent attirant la main-d'œuvre rurale en général et celle cotonnière en particulier. L'envie d'être rapidement riche a conduit les jeunes de cette zone à abandonné pratiquement le « travail de la terre » pour s'adonner à l'orpaillage,



dans l'espoir d'avoir plus de revenus. Malheureusement, les réalités du terrain n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs espérances puisque seulement une minorité trouve un succès dans la recherche de l'or. Certes, le retour à l'agriculture constitue une honte que beaucoup ne sont pas prêts à supporter. De ce fait, nombreux ont été ceux qui ont quitté leurs villages, migrant d'un site d'orpaillage à un autre, à la recherche opportuniste de l'or et ce, très souvent au périple même de leurs vies. Pire, nombreux sont aujourd'hui les enfants de cette zone qui ont abandonnés les champs, voire les bancs d'école pour s'adonner à de quelconques travaux sur les collines, moyennant des revenus plus rémunérateurs. Ainsi, l'ascendance de l'orpaillage dans cette zone a été sujette à une forte absorption de la main-d'œuvre rurale, d'où un sérieux déficit en force de travail. Autrement dit, la main-d'œuvre agricole dans cette zone, qu'elle soit familiale ou extérieure s'est faite rare au fil des ans. Pourtant, si l'on considère certains stades de la culture du coton, en l'occurrence la récolte qui est exigeante en force de travail, il est évident que les producteurs soient obligés de réduire leurs superficies emblavées, les limitant à la force de travail dont ils disposent : d'où une baisse de la superficie moyenne de coton par producteur. Vu que les rendements de coton sont quasi-constants, et compte tenu du fait que les superficies moyennes de coton par producteur ont connu une baisse, il en résulte une baisse de la production moyenne de coton par producteur. Notons que la constance des rendements de coton avait déjà été relevée par VOGNAN *et al.* à l'issue d'une étude portant sur la description de la filière cotonnière au Burkina Faso en 2002.

Par ailleurs, certains chefs d'exploitations, faute de bras valides pour assurer les travaux champêtres, ont été contraints d'abandonner le coton pour se consacrer seulement qu'aux céréales. Ceci explique souvent une diminution du nombre de producteurs de coton par endroit et par conséquent une diminution de la superficie moyenne emblavée dans cette zone. Il en résulte une baisse de la production moyenne de certains GPC et par là une diminution de la production moyenne de coton de la zone dans son ensemble. Cependant, outre l'orpaillage, les problèmes d'impayés du crédit de campagne et les conflits au sein des GPC peuvent aussi entraîner un abandon de la culture du coton comme l'ont souligné VOGNAN et OUEDRAOGO (2003) dans leur étude sur les impacts des mesures de restriction dans l'octroi du crédit sur les exploitations et les groupements de producteurs de coton.

En plus de la production, la rentabilité des exploitations cotonnières s'est également vue affecter par les pratiques d'orpaillage dans cette zone. En effet, la rentabilité d'une exploitation dépend à la fois du coût des inputs et du prix des outputs. Serait-il important de rappeler que dans le cadre de cette étude, nous nous sommes seulement intéressés au coût des inputs et plus spécifiquement à celui de la main-d'œuvre. Le facteur travail occupe une part importante dans les charges des exploitations cotonnières puisque la production du coton est exigeante en main-d'œuvre surtout au moment de la récolte. Ainsi, lorsque le coût de la main-d'œuvre varie dans un sens, toute



chose égale par ailleurs, la rentabilité de l'exploitation variera dans le sens contraire. Pourtant, vu que le coût moyen actuel de la main-d'œuvre dans cette zone ait triplé par rapport à la période d'avant orpaillage, nous pouvons par conséquent conclure à une baisse relative de la marge bénéficiaire des exploitations si l'on suppose tous les autres facteurs constants.

L'augmentation du coût de la main-d'œuvre s'explique principalement par sa rareté étant donné que cette main-d'œuvre est attirée par l'orpaillage. Cela est logique d'un point de vue économique puisque selon la loi de l'offre et de la demande, lorsque l'offre d'un bien diminue, son prix augmente et inversement. L'orpaillage ayant absorbé une grande partie de la main-d'œuvre rurale, l'on constate une diminution de la quantité offerte de ce facteur et par conséquent, l'on assiste à une augmentation de son coût. De plus, le coût d'opportunité de l'orpaillage par rapport au coton explique en partie le coût actuel de la main-d'œuvre. Dans le présent contexte, le coût d'opportunité de l'orpaillage par rapport au coton peut être perçue comme étant la rémunération journalière à laquelle l'on renonce sur un site d'orpaillage afin d'effectuer une journée de travail dans un champ de coton. Étant donné que l'orpaillage est plus lucrative que le coton, en renonçant à aller travailler sur les sites d'orpaillage, la main-d'œuvre restante aspire à une meilleure rémunération journalière, d'où une augmentation du coût de leurs prestations dans les champs de coton.

Toutefois, d'un point de vue global, la perception des producteurs de cette zone sur l'avenir du coton dans ce contexte de prolifération des activités d'orpaillage révèle que le risque d'abandon du coton est de loin très faible par rapport au risque d'une baisse de sa production. Cela s'explique par le fait que bien qu'attirés par l'or et par ses revenus, ces producteurs restent conscients sur la place qu'occupe le coton dans leurs vies économique et sociale. En effet, les producteurs trouvent que les revenus du coton sont concrets puisque son prix et le coût des intrants sont connus à l'avance alors que l'orpaillage est une activité incertaine étant donné que nombreux sont ceux qui mènent des aventures infructueuses sur ces sites. Dans ce contexte, au lieu d'envisager l'arrêt total de la production du coton, la plupart des producteurs comptent s'y maintenir bien que réalistes quant à une baisse éventuelle de la production au vu des nombreuses contraintes qui s'imposent. En résumé, le bénéfice des revenus du coton ainsi que ses avantages pour les autres cultures sont les principales raisons pour lesquelles les producteurs sont disposés à faire face aux contraintes actuelles afin de se maintenir dans la production de coton. Toutefois, compte tenu des réalités différentes, les villages ne sont pas impliqués aux mêmes degrés dans les activités d'orpaillage et par conséquent, les perceptions paysannes sur le devenir du coton suivent des fréquences différentes selon les villages.

Sur le plan social, les incidences de l'orpaillage sur la vie des populations riveraines sont particulièrement alarmantes. Elles se résument au développement de la délinquance juvénile et de ses conséquences, en l'occurrence le développement du banditisme, de la prostitution, de la prise de

drogue, etc. En effet, vu la pénibilité du travail, les orpailleurs sont obligés de prendre des drogues afin de pouvoir travailler dans les trous. Par conséquent, le taux de toxicomanie dans cette zone a connu une hausse. Ce résultat est conforme à ceux de ROAMBA (2014) qui a conclu que l'orpillage engendre une augmentation de la toxicomanie. De plus, autour des sites d'orpillage est généralement développé un important réseau de prostitution, lequel réseau est alimenté aussi bien par les autochtones que par les « allochtones » : il en découle des risques élevés de transmission des Maladies Sexuellement Transmissibles. Ces résultats viennent confirmer ceux de COULIBALY (2013) et de ROAMBA (2014) selon qui les sites d'orpillage sont sujets à une prolifération des maladies et à une dépravation des mœurs. Par ailleurs, l'orpillage dans cette zone eut pour conséquence une perte du pouvoir parental sur les enfants. En effet, la recherche incontrôlée et rapide d'un mieux-être a conduit les fils et filles de la zone à s'adonner aux activités d'orpillage et ce, malgré la désapprobation de certains parents. Et c'est ainsi que l'orpillage concurrence même les bancs d'écoles dans cette zone, entraînant une déscolarisation grandissante. Ces résultats sont conformes aux informations révélées par Inter Press Service News Agency (2016) ainsi qu'à ceux de LOUARI (2016) selon qui le nombre d'enfants délaissant les écoles pour les sites d'orpillage ne cesse de croître, à tel point que le gouvernement de la transition ait instruit la mise en œuvre urgente du « programme de lutte contre le travail des enfants dans les sites d'orpillage et carrières artisanales au Burkina Faso 2015-2020 ».

### **III.3. Limites de l'étude**

A l'instar de nombreuses études scientifiques, la nôtre présente certaines limites qu'il convient de relever. Les limites majeures de cette étude se situent à deux niveaux essentiellement. La faible littérature sur la thématique abordée est la première limite majeure de notre étude. En effet, très peu d'auteurs ont abordé d'une manière ou d'une autre cette problématique. Par conséquent, la comparaison de nos résultats avec ceux d'autres auteurs a posé problème.

La deuxième limite de cette étude réside dans le fait qu'elle s'est limitée seulement au cas de la Région Cotonnière de Diébougou, dans le Sud-Ouest du pays. En effet, il aurait été plus intéressant de comparer les données de cette zone à celles d'une autre grande zone de production, en l'occurrence, la Région Cotonnière de Dédougou. Nous évoquons cette région parce qu'elle est plus ancienne dans la production de coton et en dépit du fait qu'on y rencontre aujourd'hui de nombreux sites d'orpillage, la production cotonnière de cette zone n'aurait cessé de s'améliorer au fil des ans. Une intégration de cette zone à notre étude nous auraient permis de mieux comprendre ce paradoxe et donc, de formuler de meilleures recommandations en ce qui concerne la Région du Sud-Ouest.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Culture pratiquée sur plus de 250 000 exploitations agricoles et regroupant plus de 350 000 producteurs sur plus de 400 000 hectares, le coton au Burkina, fait vivre directement près de 3 millions de personnes et s'est révélé dans le temps comme un véritable outil de lutte contre la pauvreté, voire d'amélioration des conditions d'existence des populations en milieu rural. Certes, cette spéculation doit aujourd'hui faire face à de nombreuses difficultés dont la prolifération des activités d'orpaillage. Au terme de cette étude qui visait à évaluer les impacts de l'orpaillage sur la production cotonnière dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, nous pouvons conclure de manière globale que le développement de l'orpaillage constitue une menace pour le secteur primaire en général et pour le secteur du coton en particulier : ce qui confirme notre hypothèse centrale de recherche. En effet, ces dernières années ont vu la disponibilité de la main-d'œuvre rurale considérablement diminué puisque les jeunes se sont de plus en plus aventurés sur les collines à la recherche opportuniste de l'or. Bien que peu perceptible à l'échelle de la région, cette faible disponibilité de la main-d'œuvre affecte les exploitations prises individuellement et ce, surtout au stade de la récolte. Pire, la fuite de la main-d'œuvre agricole a conduit à une réduction du nombre de producteurs de coton et par là, à une régression des superficies emblavées. Les rendements de coton étant pratiquement constants ces dernières années, la résultante a été une baisse de la production moyenne de coton dans cette région cotonnière du pays. Par ailleurs, la main-d'œuvre se faisant rare, son coût a connu une hausse et par voie de conséquence, l'on conclut à une diminution de la marge bénéficiaire des exploitations productrices de coton. Ces résultats voient ainsi validé nos hypothèses secondaires de recherche. Autrement dit, la montée de l'orpaillage dans cette zone a engendré une diminution de la main-d'œuvre agricole, voire une diminution du nombre de producteurs de coton. Ce qui eut pour corolaire une réduction de la superficie totale de coton et par là, une régression de la production cotonnière de cette zone ; les rendements étant quasi-constants. Étant sujet à une hausse du coût de la main-d'œuvre, l'orpaillage affecte donc négativement la rentabilité des exploitations productrices de coton. En fin de compte, les activités d'orpaillage constituent un risque réel qu'il convient de prendre aujourd'hui au sérieux au risque de voir fragiliser la viabilité de l'or blanc dans cette zone du pays.

Compte de ces résultats, et dans l'optique de redynamiser la production cotonnière dans notre zone d'étude, nous formulons des recommandations à quatre échelles :

- **à la SOFITEX**, nous recommandons d'une part la multiplication des sessions d'information et de formation des producteurs, en mettant particulièrement l'accent sur la production de la fumure organique. D'autre part, afin de s'assurer du respect de l'itinéraire technique de la variété en cours, nous recommandons que des dispositions soient prises afin d'assurer un

suivi rapproché des producteurs pendant la campagne. Ainsi, les producteurs se verront transmettre les bonnes pratiques agricoles qu'il faille mettre en œuvre afin d'atteindre les meilleurs rendements qui soient. De plus, avec des connaissances renforcées sur la production de la fumure, il est attendu que les intrants du coton soient moins détournés vers les céréales. Par conséquent, en dépit de la faible disponibilité de la main d'œuvre, les producteurs pourraient tirer le maximum de production avec le peu d'aires qu'ils auraient mis en culture. Autrement dit, ces mesures permettraient d'intensifier les productions de coton. Cependant, la réussite d'une telle action de la SOFITEX nécessite un effort simultané de la part des producteurs ;

- **aux producteurs**, nous leurs recommandons d'être ouverts aux encadrements techniques et surtout d'être disposés à mettre à exécution les consignes des encadreurs au risque de voir vain tous les efforts d'encadrements qui auraient été consentis ;
- **à l'État**, nous recommandons la mise en place de mesures permettant de contenir l'ouverture anarchique des sites d'orpaillage. Si cela n'est fait, il est à craindre un risque de plus en plus élevé aussi bien pour l'agriculture que pour l'économie du pays, et même pour la vie sociale des populations riveraines ;
- **aux ONG** intervenant dans le domaine de l'agriculture, nous recommandons la réalisation de campagnes de sensibilisation sur l'orpaillage et ses conséquences. Cela suscitera un éveil de conscience chez les populations riveraines qui verront que contrairement à l'agriculture, l'orpaillage n'est pas une activité d'avenir.

Toutefois, il serait, d'un côté, convenable d'étendre cette étude à d'autres zones cotonnières du pays. Cela permettra de comparer les contraintes que posent ces pratiques dans chacune des zones et l'on pourrait identifier les éventuelles stratégies d'adaptation développées par les producteurs suivant leurs zones de production. De l'autre côté, il serait pertinent d'évaluer l'apport économique de l'orpaillage aux exploitations cotonnières. Ainsi, la destination des revenus d'orpaillage pourrait être retracée et par conséquent ses répercussions sur les conditions de vie des ménages et sur leurs moyens de production pourraient être évaluées. Au terme de cela, de meilleurs résultats pourraient se dégager et de plus fines recommandations pourraient être formulées.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**AfDB et OECD (African Development Bank & Organisation for Economic Co-operation and Development), 2002.** *Burkina Faso, Perspectives économiques en Afrique*. Paris, France. OECD Publishing. pp 79-92. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2002-fr>

**AfDB et OECD (African Development Bank & Organisation for Economic Co-operation and Development), 2003.** *Burkina Faso, Perspectives économiques en Afrique*. Paris, France. OECD Publishing. pp 108-21. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2003-fr>

**AfDB et OECD (African Development Bank & Organisation for Economic Co-operation and Development), 2008.** *Burkina Faso, Perspectives économiques en Afrique*. Paris, France. OECD Publishing, pp 193-207. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2008-fr>

**AGRER, 2007.** *Etude sur l'analyse et les stratégies de développement durable de la filière coton*. Version intermédiaire. Burkina Faso. UNPC-B. 147 p.

**AICB (Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina), 2008.** Note d'information sur la filière coton du Burkina. Secrétariat général, Burkina Faso. 8 p.

**APESO (Améliorer la Performance Environnementale et Sociale au Burkina Faso), 2014.** Améliorer la gouvernance du secteur extractif artisanal pour réduire les impacts environnementaux. Gouvernance & Citoyennetés n°13. 4 p.

**BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), 2013.** *Balance des paiements et position extérieure globale*. Burkina Faso, Ministère de l'Economie et des Finances, comité de la balance des paiements. 48 p.

**CAMARA M., 2013.** L'analyse des facteurs influents la production de coton en Afrique de l'Ouest. 12 p. URL : [http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam\\_frontend\\_push&docID=25211](http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25211).

**COULIBALY G. M. M., 2013.** L'évaluation environnementale et analyse des risques dans le domaine de l'exploitation minière : les conséquences du non-respect des obligations environnementales. Lomé, Togo. 9 p.

**CSAO-CILSS (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest- Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel), 2008.** Profil sécurité alimentaire : Burkina Faso. Rapport final. 25 p. URL : [www.food-security.net](http://www.food-security.net)

**DGPER (Direction Générale pour la Promotion de l'Economie Rurale), 2014.** Résultats Enquête Permanente Agricole.

**Enquête Permanente Agricole, 1994.** Résultats.

- Fonds Monétaire International, 2014.** Burkina Faso : Questions générales. Rapport du FMI N°14/230. Washington, Etats Unis d'Amérique. FMI, 34 p.
- GOREUX L. et MACRAE J., 2003.** Réformes des filières cotonnières en Afrique subsaharienne, Banque mondiale, Ministère des Affaires Etrangères, Paris. 47 p.
- GUISSOU R. et ILBOUDO F., 2012.** *Analyse des incitations et pénalisations pour le coton au Burkina Faso. Série notes techniques.* Rome, Italie. SPAAA, FAO. 45 p.
- INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie), 2003.** *Analyse des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages, rapport final.* Burkina Faso, Ministère de l'Economie et du Développement. 270 p.
- INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie), 2012.** *Situation du commerce extérieur du Burkina Faso en 2011.* Burkina Faso, Ministère de l'Economie et des Finances. 28 p.
- Jacques E., ORRU J.-F. et PELON R., 2005.** Développement durable: quelle place pour la mine artisanale. Géoscience n°1, Janvier 2005. pp 67–70.
- LANKOANDE G. D., MARADAN D., SANON K., THIOMBIANO T. et ZEIN K., 2011.** *Analyse économique du secteur du coton : liens pauvreté et environnement. Rapport final.* Burkina Faso, Projet IPE, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. 60 p.
- MARADAN D., OUEDRAOGO B., THIOMBIANO N., THIOMBIANO T. et ZEIN K., 2011.** *Analyse économique du secteur des mines: liens pauvreté et environnement. Rapport final 2011.* Burkina Faso, Projet IPE, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. 69 p.
- Ministère de l'Agriculture, Direction des études et de la planification, 1999.** Résultats de l'enquête permanente agricole, campagne 1998-1999. Burkina Faso, Service des Statistiques agricole. 44 p.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, 2011.** Document introductif à la réunion d'échanges entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique et les acteurs de la filière coton. Burkina Faso, MAH. 13 p.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2003.** Analyse des Résultats de l'enquête permanente agricole, campagne 2002-2003. Burkina Faso, Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles. 71 p.
- Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, 2013.** *Situation de référence des principales filières agricoles au Burkina Faso, Version finale.* Ouagadougou, Burkina Faso, Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement. 208 p.

- Ministère de l'Economie et du Développement, 2005.** *Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté, Région du sud-ouest.* Burkina Faso. 58 p.
- Ministère des Mines et de l'Energie: Loi N°031-2003/AN du 8 mai 2003** portant code minier au Burkina Faso. URL : [www.Droit-Afrique.com](http://www.Droit-Afrique.com)
- NAMA A. K., 2013.** Problématique du régime pluviométrique dans un système de production à base du coton. Rapport de stage de licence, option : Sociologie et Economie Rurales. Université Polytechnique de Bobo, Institut du Développement Rural, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. 34 p.
- OECD (Organization for Economic Co-operation and Development), 2014.** Burkina Faso, In *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique.* Paris, France, OECD Publishing. 15 p. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-17-fr>
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), 2009.** Atelier sous-régional d'information des pays de l'Afrique de l'ouest francophone sur les problèmes liés à l'orpillage grand Hôtel de Bamako, 8-10 Décembre 2009. Rapport de synthèse. ONUDI, 34 p.
- OUEDRAOGO A.F., LANOS B. et MAS A. A., 2014.** *Analyse des incitations par les prix pour le coton au Burkina Faso. Série de notes techniques.* Rome, Italie. SAPAA, FAO. 54 p.
- PAFASP et CAPES (Programme d'Appui aux filières Agro-Sylvo-Pastorales & Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales), 2011.** *Analyse des possibilités de diversification des sources de revenus en zones cotonnières du Burkina Faso.* CAPES, Ouagadougou, Burkina Faso. 98 p.
- ROAMBA J., 2014.** Risques environnementaux et sanitaires sur les sites d'orpillage au Burkina Faso : cycle de vie des principaux polluants et perceptions des orpailleurs (cas du site Zougnazagmligne dans la commune rurale de Bouroum, région du centre-nord). Master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, option : eau et assainissement. Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement. Ouagadougou, Burkina Faso. 71 p.
- SANDRINE M. S., ANNE-SOPHIE R., JOHANNES G., DENIS C. et MICHAEL G., 2008.** *Coton et pauvreté en Afrique de l'Ouest : Analyse comparée des conditions de vie des ménages au Mali et au Burkina Faso.* Agence Française de Développement, Paris, France. 84 p.
- SAWADOGO E., 2011.** L'impact sanitaire de l'exploitation artisanale de l'or: cas du site de Fofora dans la province du Poni. Mémoire de maîtrise, option : géographie de la santé. Université de Ouagadougou, Burkina Faso. 115 p. URL : [http://www.memoireonline.com/01/12/5099/m\\_L-impact-de-l-exploitation-artisanale-de-l-or--cas-du-site-de-Fofora-dans-la-province-du-Poni2.html](http://www.memoireonline.com/01/12/5099/m_L-impact-de-l-exploitation-artisanale-de-l-or--cas-du-site-de-Fofora-dans-la-province-du-Poni2.html)
- SEBEGO M., 2010.** Les causes des contre-performances de la filière coton au Burkina Faso : Une Analyse en Modélisation VAR non contraint. Burkina Faso. 25 p.

**SIDE C. S., 2013.** Stratégie de mécanisation de l'Agriculture en Afrique Subsaharienne, Inclus étude de cas du Burkina Faso. Mémoire de master spécialisé en Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable. Institut des régions chaudes, Montpellier, France. 126 p.

**TASSIMBEDO M. B., ZONGO L. S. et SIE C., 2013.** : La place des ressources minières dans l'économie du Burkina Faso. Communication de la délégation du Burkina Faso à la 1ère réunion des CNPE avec la Commission de l'UEMOA sur les dossiers de la surveillance multilatérale, Cotonou, du 8 au 11 juillet 2013. 18 p.

**TERSIGUEL P., 1995.** *Le pari du tracteur : la modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso.* Paris, France, Orstom. 280 p.

**VOGNAN G., OUEDRAOGO M. et OUEDRAOGO S ; 2002.** *Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso.* Ouagadougou, Burkina Faso, INERA. 31 p.

**VOGNAN G. et OUEDRAOGO D. 2003.** Impact des mesures de restriction dans l'octroi du crédit sur les exploitations et les groupements de producteurs de coton, Synthèse des travaux sur la sécurisation du crédit rural. Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, INERA. 32 p.

**YARO Y., KABORE I. et KOBANKA H., 2011.** *Etude sur le travail des enfants sur les sites d'orpillage et les carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso, Rapport final.* Burkina Faso, Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. 84 p.

**ZAGBAÏ H. S., BERTI F. et EBAILLY P., 2006.** Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural. Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement. n° 10, Vol 4. Pp 325–334. URL : <http://popups.ulg.ac.be/1780-4507/index.php?id=601>.

## Webographie

**ABC Burkina. Vu au Sud - Vu du Sud ; Quel avenir pour le coton au Burkina Faso ?** URL : <http://www.abcburkina.net/fr/nos-dossiers/vu-au-sud-vu-du-sud/520-249-quel-avenir-pour-le-coton-au-burkina-faso> (Consulté le 15 février 2016 à 00h34)

**Agriculture et orpillage.** <http://agriculture-orpillage.blogspot.com/> (Consulté le 11 février 2016 à 01h29)

**Au Burkina Faso, dans le piège de l'or.** URL : <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Burkina-Faso-dans-le-piege-de-l-or-2014-07-07-1175455> (Consulté le 23 février 2016 à 01h28)

**Burkina Faso: 15,1 milliards de perte pour l'utilisation abusive des produits chimiques dans le coton et l'orpillage.** URL : [http://www.bf.undp.org/content/burkina\\_faso/fr/home/presscenter/articles/2013/10/09/burkina-faso-](http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/presscenter/articles/2013/10/09/burkina-faso-)



15-1-milliards-de-perte-pour-l-utilisation-abusive-des-produits-chimiques-dans-le-coton-et-l-orpaillage.html (Consulté le 20 février 2016 à 01h33)

**Conférence du ministre Salif Lamoussa Kaboré à l'IFRI. 20/01/2014.** Les enjeux du secteur minier du Burkina Faso. URL : <http://www.ambaburkina-fr.org/les-enjeux-du-secteur-minier-du-burkina-faso-conference-du-ministre-salif-lamoussa-kabore-a-lifri-20012014/> (Consulté le 23 février 2016 à 01h20)

**Economie du Burkina.** URL : <http://www.faso-dev.net/Economie-du-Burkina.html?page=static> (Consulté le 23 février 2016 à 00h41)

**Filière coton: Organisation et structuration (les acteurs)** URL : [http://www.sofitex.bf/filiere\\_coton/filiere\\_acteur.htm](http://www.sofitex.bf/filiere_coton/filiere_acteur.htm) (Consulté le 23 février 2016 à 01h11)

**HANNE I., 2014.** Pour tout l'or du Burkina Faso. URL : <http://www.liberation.fr/apps/2015/08/orpaillage-burkina/> (Consulté le 20 février 2016 à 01h00)

**International Center for Trade and Sustainable Development.** Le dossier du coton à l'OMC: situation et perspectives d'évolution. URL : <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/le-dossier-du-coton-%C3%A0-l%E2%80%99omc-situation-et-perspectives-d%E2%80%99%C3%A9volution> (Consulté le 10 février 2016)

**Inter Press Service News Agency.** Les sites miniers concurrencent les bancs d'école. URL : [http://ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=7096](http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=7096) (Consulté le 20 février 2016 à 01h41)

**L'agriculture au Burkina Faso.** URL : [http://www.planete-burkina.com/agriculture\\_burkina.php](http://www.planete-burkina.com/agriculture_burkina.php) (Consulté le 15 février 2016 à 00h42)

**L'orpaillage des enfants au Burkina Faso : Entre problème de développement et nécessité de communication.** URL : [http://www.sidwaya.bf/index.php?l\\_nr=index.php&l\\_nr\\_c=aeb764a6a854dd20beb97ec048c4ac14&l\\_idpa=9877](http://www.sidwaya.bf/index.php?l_nr=index.php&l_nr_c=aeb764a6a854dd20beb97ec048c4ac14&l_idpa=9877) (Consulté le 20 février 2016 à 01h34)

**L'orpaillage illégal en Afrique de l'Ouest : Un fléau transfrontalier.** URL : <http://www.burkina-emine.com/?p=3180&lang=fr> (Consulté le 20 février 2016 à 01h16)

**L'orpaillage, l'autre plaie du secteur minier au Burkina.** URL : <http://news.aouaga.com/h/25251.html> (Consulté le 15 février 2016 à 01h31)

**Le pays. Situation des enfants sur les sites d'orpaillage : le RAJS/BF appelle à des mesures rigoureuses.** URL : <http://lepays.bf/situation-enfants-les-sites-dorpaillagele-rajsbf-appelle-mesures-rigoureuses/> (Consulté le 26 février 2016 à 01h26)

**Lefaso.net, Exploitation minière et Développement durable : Zoom sur la problématique de la protection de l'environnement.** URL : <http://lefaso.net/spip.php?article58887> (Consulté le 20 février 2016 à 01h51)

**Les méfaits de la course effrénée vers l'or.** URL : <http://ocadesburkina.org/les-mefaits-de-la-course-effrenee-vers-lor/> (Consulté le 20 février 2016 à 01h 47)

**Les organisations paysannes et la filière coton (Burkina Faso).** URL : <http://base.d-ph.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5618.html> (Consulté le 19 février 2016 à 01h14)

**LOUARI D. Orpillage et école au Burkina Faso.** URL : <http://www.ecodufaso.com/orpillage-et-ecole-au-burkina-faso/> (Consulté le 21 février 2016 à 01h 46)

**Lutte contre le travail des enfants au Burkina : 700 000 enfants enregistrés sur les sites d'orpillage.** URL : <http://news.aouaga.com/h/46811.html> 01h31 (Consulté le 10 février 2016 à 00h30)

**Ministère des Mines des Carrières et de l'Energie, Impact des recettes minières sur le budget de l'état.** URL : <http://www.mines.gov.bf/index.php/component/content/article/19-accueil/75-2015-07-08-17-49-18> (consulté le 26 août 2015 à 8h 47)

**Pauvreté rurale et commerce international.** URL : [http://www.abcburkina.net/ancien/coton\\_act/pauvre\\_commerc\\_int2.htm](http://www.abcburkina.net/ancien/coton_act/pauvre_commerc_int2.htm) (Consulté le 20 février 2016)

**Quelle est l'importance du coton dans l'économie du Burkina Faso ?** URL : <http://www.unpcb.org/spip.php?article207> (Consulté le 15 février 2016 à 00h45)

**SAWADOGO E, 2011.** L'impact de l'exploitation artisanale de l'or : cas du site de Fofora dans la province du Poni. URL : [http://www.memoireonline.com/01/12/5099/m\\_L-impact-de-l-exploitation-artisanale-de-l-or--cas-du-site-de-Fofora-dans-la-province-du-Poni2.html](http://www.memoireonline.com/01/12/5099/m_L-impact-de-l-exploitation-artisanale-de-l-or--cas-du-site-de-Fofora-dans-la-province-du-Poni2.html) (Consulté le 23 février 2016 à 01h17)

**Site de recherche des informations socioéconomiques de la production cotonnière au Burkina Faso. Impact de la culture cotonnière sur le développement du Burkina.** URL : <http://www.erails.net/BF/economie-agricole-bf/recherche-agroeco/information-socio-economique-sur-le-coton-au-burkina/> (Consulté le 22 février 2016 à 0h43)

**Site d'orpillage de Ronguin : "l'or ou la mort, nous vaincrons!"** URL : <http://sciences2d.org/2014/01/10/site-dorpillage-de-ronguin-lor-ou-la-mort-nous-vaincrons/> (Consulté le 20 février 2016 à 01h43)

**Sites d'orpillage du Burkina : L'enfer paradisiaque !** URL : <http://www.droitlibre.net/sites-d-orpillage-du-burkina-l-enfer.html> (Consulté le 20 février 2016 à 01h36)

## ANNEXES

### Annexe 1 : Liste des sites d'or actifs en 2013 dans le Sud-Ouest

Entité spatiale	Site d'or
Bondigui/Dolo	Djarkadougou
	Wan
	Nabéré
	Kobyé
	Nicéo
Diébougou	Bamako
	Diébougou Centre
	Limania
	Siorogane
Iolonioro/Ouo	Golofaso
	Fougangouè
	Norkama
	Watinoma
Dano	Gnimi
	Pontiéba
	Fafo (Koti)
Dissin	Dadoné
	Nakar
	Tampla
Guéguéré	Non Couvert
Oronkua	Fafo
	Koti
	Oronkua/Bagane
Zambo	Korbè

(Source : SOFITEX, Région Cotonnière de Diébougou, 2013)

## **Annexe 2 : Fiche de collecte des données**

### **Thème : « Impacts de l'orpaillage sur la production cotonnière : cas du Sud-Ouest du Burkina Faso ? »**

Date de l'enquête : ..... Enquêteur : .....

Numéro de l'exploitation : ..... Zone : ..... village.....

#### **I. Identification générale de l'exploitation**

I.1. Nom et prénoms du chef d'exploitation : .....

I.2. Statut matrimoniale : .....

I.3. Age.....

I.4. Niveau d'éducation formelle /...../

(Code : 1=Alphabétisé                      2=Analphabète                      3=Scolarisé)

I.5. Etre vous membre d'un GPC ? /...../                      (Code : 1=Oui                      2=Non)

I.6. Si oui quel est le nom de votre GPC : .....

I.7. Vous ou un membre de votre ménage exerce-t-il dans l'orpaillage ou dans les activités commerciales liées à l'orpaillage ? /...../                      (Code : 1=Oui                      2=Non)

I.8. Si oui, quel est le lien de parenté ?

Fils                      /...../                      Epouses                      /...../

Fille                      /...../                      Neveux/nièce                      /...../

Frère/cousin                      /...../                      Belle-sœur                      /...../

Sœur                      /...../

I.9. Quel est votre principale activité selon l'importance du revenu? /...../

(Code : 1=Agriculture                      2=Elevage                      3=Orpaillage                      4= autre à préciser)

## II. Caractérisation générale de l'exploitation

II.1. Quelle est la taille de votre ménage? /...../

II.2. Quel est le nombre total d'actifs de votre ménage? /...../

II.3. Quel est votre niveau d'équipement actuel? /...../

(Code : 1=Manuel 2=Attelé 3=Tracteur)

II.4. Quel est le mode de propriété de votre équipement ? /...../

(Code : 1=Propriété privée 2=Propriété collective 3=Prestation extérieure)

II.5. Quelle est la superficie totale de votre exploitation ? /...../

II.6. Quelle est la superficie allouée au coton ? /...../

II.7. Evolution du système de culture de l'exploitation

Spéculation Années	Coton (ha)	Maïs (ha)	Mil (ha)	Sorgho (ha)	Riz (ha)
2015/2016					
2014/2015					
2013/2014					

II.8. La culture du coton influence-t-elle la superficie des autres spéculations ? /...../

(Code : 1=Oui 2=Non)

II.9. Si oui, comment l'influence-t-elle ? /...../

(Code : 1=Augmentation 2=Diminution)

II.10. Comment cela s'explique-t-il ?

.....

.....

.....

II.11. Quelle est l'activité qui concurrence actuellement la culture du coton ?

.....

.....

.....

### III. Impact de l'orpaillage sur la main-d'œuvre

III.1. En quelle année l'orpaillage a commencé dans votre zone ? /...../

III.2. Quel est le nombre de vos membres qui sont actifs dans l'orpaillage ou dans les activités commerciales liées à l'orpaillage ? /...../

III.3. Sur une année, quel est le temps consacré par chaque membre à l'orpaillage ? /...../

(Code : 1=3 mois 2=6 mois 3=9mois 4=12 mois)

III.4. A quelle période principale de l'année les actifs de votre ménage mènent les activités d'orpaillage ?

janvier -février	mars-avril	mai-juin	juillet-août	septembre-octobre	novembre-décembre

III.5. Quel est le nombre total de vos membres qui sont actifs dans les deux activités ? /...../

III.6. De quel nombre d'actifs disposez-vous actuellement dans votre exploitation pour la production agricole ? /...../

III.7. Ce nombre vous semble-t-il suffisant ? /...../

(Code : 1=Oui 2=Non)

III.8. Evolution de la main-d'œuvre agricole annuelle au sein de l'exploitation sur les trois dernières années

Campagne	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Main-d'œuvre familiale			
Main-d'œuvre extérieure			
Ouvriers agricoles (Saisonniers)			

III.9. Avez-vous réduit vos champs à cause des activités d'orpaillage ? /...../

(Code : 1=Oui 2=Non)

III.10. Si oui, quelles sont les cultures concernées ?

Coton /...../

Céréales /...../

Autres /...../

III.11. Pour quelles raisons avez-vous réduit votre superficie en coton ? /...../

(Code : 1 = Gain important avec l'or 2= Manque de main-d'œuvre 3= Cherté de la main-d'œuvre  
4= Autre préciser)

III.12. Quelles sont les mesures prises pour pallier aux problèmes de main-d'œuvre

.....  
 .....  
 .....

III.13. Etes-vous personnellement engagés dans l'orpaillage ou dans une activité commerciale liée à l'orpaillage ? /...../

(Code : 1=Oui 2=Non)

III.14. Si oui, Quelle est la période principale concernée ?

janvier -février	mars-avril	mai-juin	juillet-août	septembre-octobre	novembre-décembre

III.15. Comment vous organisez-vous pour mener les deux activités ?

.....  
 .....  
 .....

#### IV. Impact de l'orpaillage sur la rentabilité de l'exploitation

IV.1. Evolution des productions, des superficies et du coût de la main-d'œuvre

Périodes	Avant orpaillage	2 à 3 ans après orpaillage	Situation actuelle
Variables			
Production de coton (Tonnes)			
Superficie de coton (Hectares)			
<b>Coût Main-d'œuvre (F CFA)</b>			
Labour/Ha			
Semis/Ha			
Sarclage/Ha			

Buttage/Ha			
Epandage engrais/Ha			
Traitement des cotonniers/ha			
Récolte/Ha			
Taux journalier			
Taux journalier si on donne à manger			

IV.2. Quelles sont les raisons principales des variations des productions et des superficies

- 1.....
- 2.....
- 3.....

IV.3. Quelles sont les raisons principales de la variation des coûts de la main-d'œuvre ?

- 1.....
- 2.....
- 3.....

IV.4. Ces variations sont-elles essentiellement liées à l'orpillage ? Si non Quelles sont les autres raisons ?

- 1.....
- 2.....
- 3.....

IV.5. La production de coton de votre GPC a-t-elle baissé ? Si oui quelles sont les principales raisons ?

- 1.....
- 2.....
- 3.....

IV.6. Qu'est ce qui pourrait encore faire baisser la production du coton ?

- .....
- .....
- .....



IV.7. Quelle est l'avenir de la production cotonnière dans votre village si l'orpaillage se développe davantage ?

.....  
.....  
.....  
.....

IV.8. Que doit faire la SOFITEX pour pousser les gens à faire le coton dans la zone ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci pour votre contribution à cette étude !!!**

## **Annexe 3 : Guide d'entretien**

### **A. Influence de l'orpaillage sur la production cotonnière**

A.1. Pensez-vous que l'orpaillage influence la production cotonnière ? Positivement ou négativement ?

A.2. Quelles sont alors les facteurs défavorables à la production du coton induits par l'orpaillage ?

- Main-d'œuvre : rareté, cherté,
- Occupations des terres agricoles par l'orpaillage
- Achat et ventes des terres
- Autres à préciser

A.3. Quelles sont les conséquences pour la production cotonnière ?

- Baisse de la production liée à l'abandon du coton
- Autres à préciser

### **B. Conséquences socio-économiques de l'orpaillage**

B.1. Quelles sont, selon vous, les effets négatifs de l'orpaillage ?

B.2. Quelles sont les impacts positifs de l'orpaillage ?

B.3. Pensez-vous que l'orpaillage puisse garantir le développement durable de votre zone ?

B.4. Entre l'orpaillage et la production cotonnière, quelle est selon vous l'activité d'avenir ?

B.5. Qu'est ce qui justifie votre réponse ?

### **C. Identification des mesures palliatives au niveau producteur**

C.1. Pensez-vous qu'il soit possible de limiter la migration de la main-d'œuvre vers les sites d'orpaillages ?

C.2. Si oui, Comment ?

C.3. Si non, pourquoi ?

C.4. Comment pouvez-vous accroître vos rendements avec le manque de main-d'œuvre ?

C.5. Dans quelles conditions les gens sont-ils prêts à abandonner l'activité d'orpaillage au profit de l'activité de production cotonnière ?

C.5. Y aurait-il d'autres problèmes liés à l'orpaillage et qui affectent votre production cotonnière que nous n'ayons pas abordée ?

**Annexe 1 : Evolution de la production agricole des principales cultures de production**

Entité Spatiale		Campagne 2011-2012					Campagne 2012-2013					Campagne 2013-2014					Campagne 2014-2015					
Province	Département	Sup. (Ha)	Product. (Kg)	Rdt (Kg/Ha)	Nb de GPC	Nb de Producteurs	Sup. (Ha)	Product. (Kg)	Rdt (Kg/Ha)	Nb de GPC	Nb de Producteurs	Sup. (Ha)	Product. (Kg)	Rdt (Kg/Ha)	Nb de GPC	Nb de Producteurs	Sup. (Ha)	Product. (Kg)	Rdt (Kg/Ha)	Nb de GPC	Nb de Producteurs	
gouriba	Bondigui	990,00	969 320	979	52	646	1 032,00	921 940	893	49	607	1 014,00	955 420	942	47	607	797,00	768 834	965	42	509	
	Diébougou	1 214,50	1 272 080	1 047	47	798	1 312,00	1 279 480	975	49	798	1 474,00	1 365 340	926	45	798	1 517,80	1 348 086	890	50	872	
	Dolo	242,00	258 360	1 068	11	193	325,00	308 960	951	11	191	352,00	265 240	754	11	191	265,25	255 966	965	10	159	
	Iolonoro	1 051,00	900 060	856	42	990	2 383,50	2 515 280	1 055	53	1 102	3 129,00	2 764 200	883	49	1 102	3 092,20	2 833 237	916	55	1 239	
	Tiankoura	78,00	39 920	512	8	42	54,00	44 140	817	6		58,00	60 540	1 044	2	28	67,90	60 390	890	2	42	
<b>Bougouriba</b>		<b>3 575,50</b>	<b>3 439 740</b>	<b>962</b>	<b>160</b>	<b>2 669</b>	<b>5 106,50</b>	<b>5 069 800</b>	<b>993</b>	<b>168</b>	<b>2 698</b>	<b>6 027,00</b>	<b>5 410 740</b>	<b>898</b>	<b>154</b>	<b>2 726</b>	<b>5 740,15</b>	<b>5 266 513</b>	<b>917</b>	<b>159</b>	<b>2 821</b>	
omocé	Ouo	1 754,00	1 538 860	877	27	560	2 107,00	2 092 320	993	30	614	1 805,00	1 866 340	1 034	26	614	1 395,20	1 439 228	907	31	555	
	<b>Comoé</b>	<b>1 754,00</b>	<b>1 538 860</b>	<b>877</b>	<b>27</b>	<b>560</b>	<b>2 107,00</b>	<b>2 092 320</b>	<b>993</b>	<b>30</b>	<b>614</b>	<b>1 805,00</b>	<b>1 866 340</b>	<b>1 034</b>	<b>26</b>	<b>614</b>	<b>1 395,20</b>	<b>1 439 228</b>	<b>1 032</b>	<b>31</b>	<b>555</b>	
Ioba	Dano	4 004,25	4 226 100	1 065	91	3 127	4 584,00	4 646 000	1 014	96	3 094	4 462,00	4 042 120	906	98	3 094	4 152,10	3 932 011	947	100	2 886	
	Dissin	3 489,00	3 253 060	932	84	1 917	3 746,50	3 193 620	852	86	2 430	3 739,00	3 215 820	860	87	2 430	3 384,50	3 103 572	917	94	2 531	
	Guéguéré	4 763,75	5 004 080	1 050	129	3 305	5 200,75	5 148 000	990	132	3 163	5 047,00	3 963 920	785	133	3 163	4 850,80	4 528 299	939	132	2 897	
	Koper	1 867,00	1 981 940	1 062	47	1 320	2 295,00	1 953 700	851	50	1 627	2 353,00	1 950 200	829	52	1 627	2 449,60	2 207 207	912	54	1 686	
	Niégo	124,00	131 420	1 060	12	np	143,00	152 580	1 067	12		189,00	135 440	717	10		152,54	139 879	917	9	156	
	Oronkua	4 011,00	3 399 040	847	73	2 092	3 797,00	3 690 100	972	75	2 241	3 925,00	3 494 740	890	75	2 241	3 996,70	3 768 102	945	74	2 116	
	Ouessa	46,00	38 160	830	2	np	40,00	23 800	595	2		29,00	11 720	404	2		18,04	16 543	917	2	13	
	Zambo	1 648,00	1 841 960	1 118	48	1 453	2 044,00	2 005 160	981	52	1 338	2 435,00	2 066 960	849	55	1 338	2 619,70	2 103 635	803	58		
<b>Ioba</b>		<b>19 953,00</b>	<b>19 875 760</b>	<b>996</b>	<b>486</b>	<b>13 214</b>	<b>21 850,25</b>	<b>20 812 960</b>	<b>953</b>	<b>505</b>	<b>13 893</b>	<b>22 179,00</b>	<b>18 880 920</b>	<b>851</b>	<b>512</b>	<b>13 893</b>	<b>21 623,98</b>	<b>19 799 248</b>	<b>916</b>	<b>523</b>	<b>12 285</b>	
umbiel	Batié					1	6,00	7 740	1 290	1	3	10,00	3 940	394	1	3						
	Boussoukou													-								
	Kpéré						2,00				12	14,00	5 040	360	1	12						
	Legmoïn	4,00	2 040	510	1	2		1 560	780	1				-								
	Midebdo										2			-		2						
<b>Noumbiel</b>		<b>4,00</b>	<b>2 040</b>	<b>510</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8,00</b>	<b>9 300</b>	<b>1 163</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>24,00</b>	<b>8 980</b>	<b>374</b>	<b>2</b>	<b>17</b>						
Poni	Bouroun-Bouro	179,50	85 200	475	13	67	122,00	81 560	669	8	56	129,00	80 140	621	10	56	19,28	16 774	870	3	12	
	Boussera	11,00	8 360	760	2	7	9,50	7 560	796	2	9	6,00	3 640	607	2	9	8,07	6 527	809	2	7	
	Djigoué	704,00	705 080	1 002	19	398	1 017,00	910 180	895	20	418	1 008,00	932 640	925	19	418	475,34	490 074	1 031	12	207	
	Gaoua	8,50	2 400	282	2	1	1,50	240	160	1				-							-	
	Gbomblora	18,50	14 200	768	2	3	12,00	9 020	752	2	8	15,00	7 160	477	2	8	30,64	24 797	809	2	15	
	Kampti	11,00	7 220	656	3	1	2,00	1 080	540	1	3	1,00	1 000	1 000	1	3					-	-
	Loropeni	2 425,00	2 512 280	1 036	61	1 240	3 418,00	3 569 040	1 044	67	1 344	4 386,00	3 782 780	862	70	1 344	3 793,50	3 573 505	942	71	1 517	
	Malba													-								-
	Nako	281,00	379 380	1 350	16	182	352,00	401 620	1 141	18	194	411,00	401 380	977	16	194	518,40	419 750	870	16	192	
Pérignan	37,75	36 540	968	3	20	40,50	34 900	862	3	34	59,00	48 460	821	4	34	48,29	39 064	809	4	30		
<b>Poni</b>		<b>3 676,25</b>	<b>3 750 660</b>	<b>1 020</b>	<b>121</b>	<b>1 919</b>	<b>4 974,50</b>	<b>5 015 200</b>	<b>1 008</b>	<b>122</b>	<b>2 066</b>	<b>6 015,00</b>	<b>5 257 200</b>	<b>874</b>	<b>124</b>	<b>2 066</b>	<b>4 893,52</b>	<b>4 570 491</b>	<b>934</b>	<b>110</b>	<b>1 980</b>	
<b>REGION DU SUD-OUEST</b>		<b>27 208,75</b>	<b>27 068 200</b>	<b>995</b>	<b>768</b>	<b>17 805</b>	<b>31 939,00</b>	<b>30 907 260</b>	<b>968</b>	<b>797</b>	<b>18 674</b>	<b>34 245,00</b>	<b>29 557 840</b>	<b>863</b>	<b>792</b>	<b>18 702</b>	<b>32 258,00</b>	<b>29 636 252</b>	<b>919</b>	<b>792</b>	<b>17 086</b>	
<b>RC DIEBOUGOU</b>		<b>28 962,75</b>	<b>28 607 060</b>	<b>988</b>	<b>795</b>	<b>18 365</b>	<b>34 046,00</b>	<b>32 999 580</b>	<b>969</b>	<b>827</b>	<b>19 288</b>	<b>36 050,00</b>	<b>31 424 180</b>	<b>872</b>	<b>818</b>	<b>19 316</b>	<b>33 653,00</b>	<b>31 075 480</b>	<b>923</b>	<b>823</b>	<b>17 641</b>	

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vi
LISTE DES CARTES .....	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vi
RESUME .....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
CHAPITRE I : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....	4
I.1. Généralités sur la production de coton au Burkina .....	4
I.2. Les différentes zones de production de coton du Burkina Faso .....	4
I.3. Les principaux acteurs de la filière et leurs rôles.....	6
I.3.1. Les producteurs de coton.....	6
I.3.2. Les sociétés cotonnières .....	6
I.3.3. L'Association Professionnelle des sociétés Cotonnières du Burkina .....	6
I.3.4. L'Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina .....	7
I.3.5. La recherche cotonnière .....	7
I.3.6. Les banques .....	7
I.3.7. Les autres privés.....	7
I.3.8. L'État.....	8
I.4. Caractéristiques et organisation des producteurs de coton .....	8
I.5. Impacts socio-économiques du coton au Burkina Faso .....	8
I.5.1. Impacts sociaux du coton .....	8

I.5.2. Impacts économiques du coton .....	10
I.6. Généralités sur le secteur minier au Burkina Faso .....	10
I.7. Orpaillage au Burkina Faso.....	11
I.8. Aperçu des impacts de l'orpaillage.....	12
I.8.1. Impacts économiques de l'orpaillage .....	12
I.8.2. Impacts de l'orpaillage sur la vie sociale .....	12
I.8.3. Impact de l'orpaillage sur la santé.....	13
I.8.4. Impacts environnementaux de l'orpaillage.....	13
I.8.5. Impacts de l'orpaillage sur l'agriculture et sur le coton .....	14
CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES .....	15
II.1. Présentation de la zone d'étude .....	15
II.1.1. Caractéristiques géographiques et administratives du Sud-Ouest .....	16
II.1.2. Milieu physique et naturel de la zone d'étude .....	16
II.2. Choix des sites d'étude .....	18
II.3. Echantillonnage .....	19
II.4. Collecte des données.....	19
II.4.1. Outils de collecte des données .....	19
II.4.2. Administration des outils .....	19
II.5. Traitement et analyse des données .....	20
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION.....	21
III.1. Résultats de l'analyse des données.....	21
III.1.1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.....	21
III.1.2. Systèmes de culture .....	22
III.1.3. Niveau d'équipement.....	23
III.1.4. Adhésion des exploitations cotonnières aux pratiques d'orpaillage.....	23
III.1.5. Perception paysanne de l'impact de l'orpaillage sur la production du coton .....	24

III.1.6. Évaluation de l'incidence de l'orpillage sur la production de coton des exploitations cotonnières.....	26
III.1.7 Évaluation de l'incidence financière de l'orpillage sur la production du coton .....	26
III.1.8. Évaluation de l'incidence sociale de l'orpillage dans la zone d'étude .....	28
III.1.9. Analyse prospective de la culture du coton avec l'orpillage .....	29
III.2. Discussions.....	30
III.3. Limites de l'étude.....	34
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	37
ANNEXES .....	I
TABLE DES MATIERES .....	X